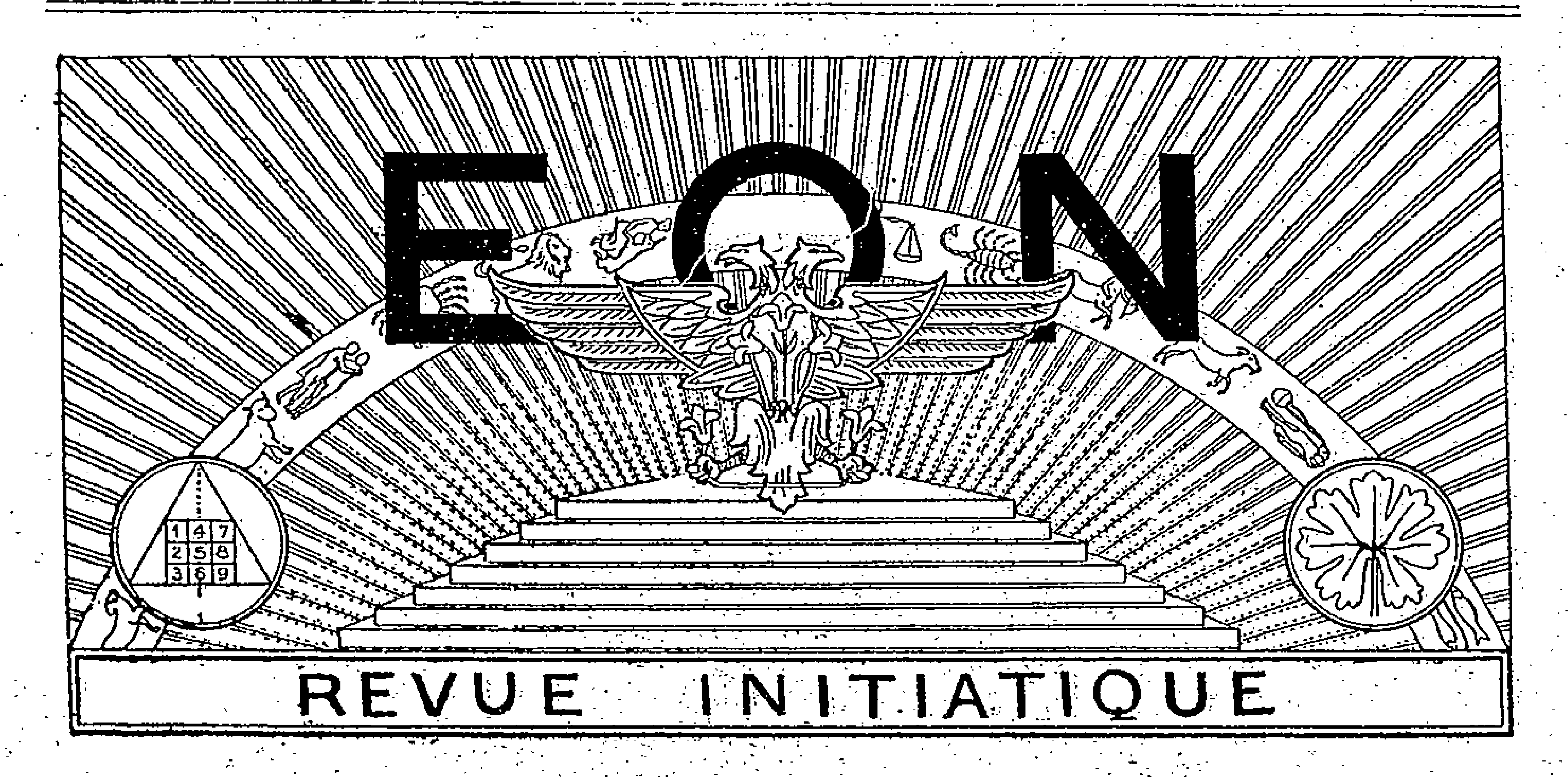
4e ANNÉE DEUXIÈME SÉRIE



SOMMAIRE des Nos 9-11 (Janvier-Mars 1924)

Prix : **2 Francs**

PARIS

34, Rue de la Fontaine au Roi, XIe

EON

Revue Initiatique Mensuelle

DIRECTION :
34, Rue de la Fontaine au Roi
PARIS-XIe

Directeur : D. P. SÉMÉLAS
Secrétaire : Z. GOLTDAMMER-DUPONT

Envoyer tout ce qui concerne la **Rédaction** à M. D. P. SÉMÉLAS.

ADMINISTRATION :
34, Rue de la Fontaine au Roi
PARIS-XIe

Administrateur : F. COURTOUT

ABONNEMENTS — PUBLICITÉ

France..........................	**18** »
Etranger........................	**20** »

Toute somme doit être envoyée à M. F. COURTOUT, 34, rue de la Fontaine-au Roi, PARIS XIe

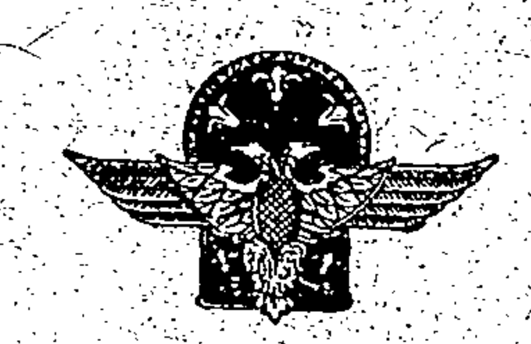
EON, ouvre ses colonnes à toutes les opinions ayant trait à la philosophie spiritualiste. Les auteurs des articles et études insérés dans EON, sont seuls responsables des opinions qu'ils exposent.

Les manuscrits doivent être adressés à la Direction.

A moins d'avis spécial, les manuscrits qui ne pourront être insérés ne seront pas rendus.

Toute **Brochure** de philosophie spiritualiste qui nous est adressée en **double exemplaire** sera annoncée et analysée dans les colonnes d'EON.

Toute **REVUE OU LIVRE** doit être envoyé à Mr D. P. SÉMÉLAS, 2, Avenue Georges-Tournier, à Rueil (S. et O.)



L'Ordre du Lys et de l'Aigle est une institution supérieure ayant pour buts :

1° D'éduquer chaque individu dans l'idée de l'amour et de la perfection morale, afin que la collectivité puisse jouir de conditions de vie susceptibles de rendre l'homme heureux de vivre ;

2° D'instruire tout homme qui montre des aptitudes et possède l'inclination vers les sciences dites métapsychiques et spirituelles.

Les sciences métapsychiques et métaphysiques enseignées dans l'Ordre sont : l'*Astrosophie Orphique*, la *Philosophie Orphique*, la *Psychurgie* et *Théurgie chrétiennes* ;

3° L'Ordre du Lys et de l'Aigle se donne, en outre, un but sacré, qui est la pratique continuelle de la CHARITÉ par chacun de ses membres.

L'Ordre du Lys et de l'Aigle a comme principes et devise : *L'Amour et la Réciprocité établis dans le sein de l'Humanité !*

Il reconnaît l'existence d'une hiérarchie spirituelle parmi les hommes. Cette hiérarchie ne doit, en aucune façon, influer sur les conditions matérielles de la vie collective.

L'Ordre reconnaît l'*Egalité* de vie à tous les êtres humains animés du sentiment de *Réciprocité* et réprouve tous ceux qui, dans la collectivité, s'arrogent des droits et des privilèges touchant l'existence et la vie matérielle.

L'Ordre du Lys et de l'Aigle considère la liberté et l'indépendance de l'individu comme un droit imprescriptible de l'homme. Se basant sur ce principe, l'Ordre du Lys et de l'Aigle laisse la liberté et l'indépendance absolues à tous ses membres. Et, considérant égaux tous les êtres humains, sans distinction de sexe, de caste, de race et de nation, permet à chacun d'eux de conserver ses croyances et ses conceptions politiques et religieuses.

L'Ordre du Lys et de l'Aigle, se basant toujours sur le principe précédent, défend à tout membre de l'Ordre, sous peine de radiation du cadre de la Chevalerie, de s'entretenir, lors de l'ouverture des travaux, de questions touchant la politique ou la religion, ainsi que toute autre doctrine métaphysique ou théosophique, ayant pour but d'influencer d'autres membres dans ces directions.

Par contre, l'Ordre du Lys et de l'Aigle, se basant sur la morale, la probité, la justice et la loyauté, exige de tous ses membres l'adaptation de ces vertus sociales dans la conduite future de leur existence. Tout Chevalier qui se refusera à suivre une conduite saine dans la vie sociale, sera radié du cadre de la Chevalerie.

L'Ordre du Lys et de l'Aigle s'engage, par des conseils éclairés, à guider ses membres vers le développement et la manifestation de leur propre personnalité ; il s'engage, en outre, à procurer à tous ses Chevaliers les armes psychiques, morales et intellectuelles pour le combat du mal en faveur du bien-être de la collectivité.

Extraits des règlements administratifs

ARTICLE 6. — Tout être humain ayant le souci de son élévation et de son progrès moral et spirituel, peut faire partie de l'Ordre.

ARTICLE 7. — Les mineurs ne peuvent faire partie de l'Ordre que sur une autorisation écrite de leurs parents ou tuteur.

ARTICLE 8. — Toute personne ayant subi une condamnation infamante ne peut faire partie de l'Ordre.

ARTICLE 9. — Pour faire partie de l'Ordre du Lys et de l'Aigle, une demande écrite devra être faite au siège local de l'Ordre en se recommandant au moins de deux membres, lesquels devront adresser une demande commune au siège social de l'Ordre, requérant l'admission du postulant dans l'Ordre. Toute personne ne sachant ni lire, ni écrire, ne peut être admise dans l'Ordre.

ARTICLE 10. — A toute admission dans l'Ordre, il est donné au membre postulant lecture des règlements auxquels il doit donner son adhésion.

ARTICLE 11. — Tout membre entrant dans l'Ordre doit s'engager à acquitter régulièrement les cotisations afférentes à son grade, et suivre les lois et règlements de l'Ordre.

ARTICLE 12. — Toute dérogation voulue et continuelle aux règlements et aux engagements contractés dans l'Ordre entraînera la radiation, qui sera prononcée par le Conseil de Direction locale de l'Ordre et ne sera valable qu'après ratification de cette radiation par le Conseil Suprême de l'Ordre.

Extrait des règlements rituéliques

ARTICLE 5. — Les Initiations des Frères et Sœurs adhérents de l'Ordre se font toujours dans un domicile privé et jamais dans le local d'une formation de l'Ordre.

ARTICLE 6. — Les Initiations des Frères et Sœurs adhérents de l'Ordre doivent se faire en présence d'au moins quatre membres, y compris l'initiateur, au risque de nullité de cet acte d'initiation. Dans les pays où l'Ordre s'introduit pour la première fois, l'initiateur doit réunir trois personnes désireuses de s'initier et procède à l'initiation de chacune en présence des deux autres.

ARTICLE 7. — Tout Initiateur procédant à l'initiation d'un Frère ou d'une Sœur adhérents dans un pays où il n'existe pas encore de Commanderie ou autre formation de l'Ordre, doit dresser un procès-verbal d'Initiation en double exemplaire et l'expédier à l'adres e qu'indique l'en-tête de son propre certificat d'Initiation.

ARTICLE 8. — Tout membre possédant le troisième grade de la Chevalerie de l'Ordre, celui de Commandeur ou de Maîtresse du Lys et de l'Aigle, a le droit d'initier au grade de Frère ou de Sœur adhérents ; il suffit que les personnes entrant dans l'Ordre aient les qualités requises par les Constitutions de l'Ordre.

ARTICLE 9. — Tout membre, initié au premier grade de l'Ordre, reçoit un nom symbolique, confirmé par un certificat d'Initiation délivré par l'initiateur.

ARTICLE 10. — Dans l'Ordre du Lys et de l'Aigle, le stage d'instruction au grade de Frère ou Sœur adhérents est limité à trois mois et un jour, sauf dispense écrite du Maître-Commandeur de l'Ordre.

Cette période écoulée, le membre demande son admission au grade supérieur, qui est celui de Chevalier ou Damoiselle. Il est agréé après avoir passé un examen approfondi sur l'enseignement de Déa et sur son adaptation pratique dans la vie.

AVIS

L'*Ordre du Lys et de l'Aigle* a son siège au 34, rue de la Fontaine-au-Roi, Paris, XIe.

Toute personne désirant avoir des renseignements complémentaires sur l'Ordre est priée de s'adresser au dit siège, les mercredi et samedi, de 5 heures à 7 heures ; et les mardi, vendredi, de 8 h. 30 à 10 heures.

Mme Z. Golldammer-Dupont fait tous les samedis, à 5 h. 30, une causerie sur les *Mystères Egyptiens*, toute personne peut y assister. L'entrée est au gré de chacun. Ces causeries se font au profit de *Eon*.

PRIME POUR LES ABONNÉS DE " EON "

La BIBLIOTHÈQUE EONIENNE publie sous le n° 4 de ses Editions " **LE PROFANATEUR** " *épisode initiatique des Anciens Egyptiens, dont les lecteurs de* " EON " *ont la primeur dans les pages de cette Revue. Tout abonné de* " EON " *recevra la brochure du tirage à part* **A TITRE GRACIEUX.**



Celui qui renia mon œuvre
Renie l'Humanité

Celui qui accable mes Mandataires
Sera accablé par le destin

Telle est la Force de la Vérité et de la Justice
Mon bien aimé Maître...

DÉA

AVIS A NOS LECTEURS

La direction de Eon *demande l'indulgence des lecteurs, pour le retard qu'elle apporte à la publication de la revue.*

La raison de cette irrégularité est grave; nous espérons que les amis de Eon, *qui ont trouvé constamment une nourriture intellectuelle dans l'étude ou la lecture de cette revue, seront de cœur avec nous.*

Le directeur de notre revue, M. Sémélas, tombé assez gravement malade depuis trois mois, s'est vu obligé de partir dans le Midi de la France pour rétablir sa santé. De ce fait, nos principaux collaborateurs qui l'assistent dans l'administration de l'Ordre du Lys et de l'Aigle, ont vu leur travail sur ce point considérablement augmenté et n'ont pu, de même que M. Sémélas, expédier leurs articles en temps voulu.

Pour les mêmes raisons, les articles « Le Tarot », *et le* « Tableau Naturel », *qui nécessitent des planches hors texte coloriées, seront continués ultérieurement, au retour de notre directeur à Paris.*

Eon, *malgré les coups réitérés de l'adversité, veut accomplir sa mission et la réalisera.*

LA DIRECTION.

ETUDES INITIATIQUES

CE QUE DIT LE SPHINX

Ecoute, chère enfant, ce que dit le sphynx dans son symbolisme : Je me tiens debout, la gangrène qui est le temps ne peut rien sur moi. Tous les astres voltigeant autour de la terre, et regardant sa face, me voient toujours debout, silencieux et sombre. Mon essence matérielle est composée de pierre, de roc; si des montagnes de sable se superposaient audessus de ma tête; moi, je resterais debout; il ne sera point dit que sphinx qui défia les fureurs de quarante siècles, s'est couché, dans le sommeil de l'éternité, oubliant le symbole qu'il porte. Le soleil, par ses rayons brillants et dorés, tâche de me séduire dans son amour, mais moi je reste debout, froid et immobile à toute chose qui pourrait m'émouvoir.

Le secret que je cache dans mon âme est un secret que nulle autre forme, que la mienne, ne pourrait entendre et connaître. Le sourire n'a jamais connu mes lèvres, la colère n'a jamais contracté mon visage insensible et immobile, je reste toujours debout sur mes pieds fléchis.

Que suis-je ? Voici le problème de tout initié. Homme, je suis la morale. Je suis la première création de l'idée et de la pensée de l'Etre humain. Tout se penche et subit la fatalité

des lois de la matière, mais moi je reste toujours invariable, je reste toujours insensible à tous les bouleversements matériels.

Tu demandes, sage disciple, ce qu'est la morale ? La morale est le complément de la nature qui l'a précédée dans la création, c'est la chaleur qui a couvé les êtres vivant sur la terre; c'est la nourrice des premiers embryons humains, qui leur a fourni le premier lait de leur nutrition spirituelle, c'est dans son sein que le premier être à forme humaine, cria : « Je suis, donc j'existe. »

Depuis lors, sur la terre, tout se bouleversa, et dans une évolution ascendante, tout se transforma. Mais la morale reste toujours debout et unique, et enseigne à tous les peuples de l'univers l'Amour, la Bonté et la Vérité.

Les hommes se réunirent dans un commun effort, les êtres sentirent la nécessité de cette union pour le progrès universel; et la morale, devançant d'un pas le tout, guida et guidera l'humanité entière vers le chemin ascendant de la perfection.

Voilà ce que le sphinx dit au rêveur initié qui le contemple : voilà, chère enfant, le symbole principal qui orne en fronton la morale égyptienne et, ce symbole devant tes yeux, dans les moments critiques de la vie, contemple-le avec rêverie et à son aspect tu verras qu'il t'évitera beaucoup de trébuchements et beaucoup de déchéances.

DÉA.

ASTROSOPHIE ORPHIQUE

De l'Êther

L'Eter, voici un mot mystérieux qui, de tout temps, a attiré la curiosité des recherches humaines.

L'Ether, disent les anciens, est une matière fluidique, constituée d'atomes extrêmement lâches, qui sont si imperceptiblement petits, que les lois grossières des densités, des poids, des mesures, ne peuvent avoir aucune prise sur eux.

D'autres hypothèses sans fondement ont été exprimées et exposées sur l'Ether.

L'école Orphique, accoutumée à ces définitions, hypothétiques, mais pleines de raison, cette école, dis-je, définit comme il suit l'Ether et sa nature :

« *L'Éther est l'action de Pathos en mode hylique* ».

En effet, *Pathos*, que nous connaissons comme étant un mouvement enveloppant, engendré par *Tropos* et non pas engendrant *Tropos*, produit des mouvements cyclico-sphériques qui remplissent l'espace créé par cette activité.

L'Eter est le champ de préparation dans lequel se fera la naissance de la matière. Son état *essentiel* est excessivement compact et son mouvement perpétuel lui permet d'avoir une forme qui subit des altérations diverses par l'influence de toute substance en activité dans l'espace.

En outre, les qualités de l'Ether sont de reproduire et conserver les formes substantielles de la création seconde, de servir encore de moulage substantiel, d'enregistrer les diverses vibrations et leur forme, de les conserver et de les imprimer sur toute substance cohérente venant en contact avec lui.

Telles sont les notes d'enseignement dans la doctrine orphique concernant l'Ether.

Tâchons de déduire des notions plus concrètes et plus en rapport avec votre mentalité. L'Ether est conséquemment un dynamisme en mode matériel; celà veut dire que *Pathos* ayant un mouvement initial A, réalisé, activé par *Tropos*, un mouvement secondaire B.

Le changement de mode mêlé au mode du mouvement initial, produit un ensemble de deux dynanimes différant entre eux, quoique unique. Cet effet est appelé par l'école Orphique, hylisme et le mode hylique *Pathos* engendré par *Tropos* et agissant en mode hylique, produit, avons-nous dit, l'Ether, c'est-à-dire un état très sensible *pathotique*, *impressionnable* et, tout en étant dynamique, cesse d'être *essentiel* et devient *substanciel*. Si *Tropos* se mettait en action en mode hylique, il n'aurait pu produire un état semblable à l'Ether, car son mouvement est rayonnant et non pas enveloppant comme celui de *Pathos*.

Dans la création, nous avons constaté plusieurs catégories de ces masses étheriques qui remplissent et parcourent l'Univers cosmique. L'une d'elles est appelée fluide dynamique. Le fluide dynamique est une masse étherique saturée de corpuscules infiniment petits, produits par des résistances isolées dans la masse par l'action de *Tropos* dans cette masse.

Le fluide dynamique dans l'Univers est le véhicule de la lumière, de la chaleur et du son. Sa vitesse, lorsqu'il court, dépasse toute imagination, et si nous prenons comme unité la vitesse de la lumière constatée par la science mathématique, celle du fluide la dépasse à des milliers de fois; à un tel point, qu'un courant dynamique surgissant de la 3e Région du Cycle Cosmos, ne met pas plus de 60 heures terrestres pour traverser toute la largeur de la 2e Région, tandis que la lumière y mettrait plus de 20 ans, selon les calculs de la science mathématique actuelle.

Outre le fluide dynamique, nous observons l'existence d'autres fluides de nature étherique, tels que fluide étherique proprement dit, fluide étherique sensible, fluide étherique vital, fluide animique, fluide astral, etc., etc., etc. Tous ces fluides se produisent par l'alternance des différentes actions cosmiques dans la masse étherique.

En outre, l'Ether s'infusant dans la substance, se retire soit surchargé de cette substance, soit clarifié ou purifié des molécules ou atômes électroniques (1). L'Ether étant un état antérieur même à la création première; étant une création antérieure même aux réalités que nous avons annoncées plus haut, ne comporte ni poids, ni mesure. L'atonisme étherique se multiplie par la réalité de l'espace, c'est-à-dire

(1) L'atôme électronique est un corpuscule infiniment petit ayant un mouvement propre attractif. Il y a plusieurs sortes d'atômes électroniques : atôme électronique positif, atôme électronique négatif, atôme électronique explosif, et atôme électronique absortif. Tous ces atômes forment une matière à part, parasite, et ne s'associent jamais entre eux. L'Ether est leur demeure; lorsqu'ils s'y rencontrent ils luttent, et le résultat de la lutte c'est la transmutation de la masse éthérique; les étoiles filantes sont des atômes électroniques explosifs.

que l'Ether existant dans cet Univers créé, peut remplir l'espace entier de cet Univers connu; il peut être délimité par la mesure d'un corps de l'espace créé, car ses atômes par compression se pénètrent les uns les autres, et le volume diminue sans préjudice de la densité.

Nous avons dit plus haut que l'Ether était différent en lui-même par ses qualités. Il est conservateur de formes (mémoire), créateur de formes (imagination). Il est sensible par *Pathos*, qui le constitue comme essence première. En ses formes, il est harmonieux par l'action de *Tropos* sur *Pathos*.

L'Ether, par l'activité cosmique de tous les systèmes et régions du cycle Cosmos, subit de grandes modifications. Et au fur et à mesure qu'il s'avance vers la première région du Cycle Cosmos, il est soumis à une telle purification qu'il change presque d'état.

La tradition orphique dit : *l'étherisme dans la première région du Cycle Cosmos devient animisme.*

L'animisme est un état étherique empruntant des formes multiples dont nous constatons la présence dans la deuxième région du Cycles Cosmos. Les principales de ces formes sont neuf : *âme dynamique, âme vitale, âme sensible, âme sensorielle, âme sensitive, âme mnémonique, âme intellectuelle, âme intelligente et âme mentale.*

Ces différentes formes de l'animisme se produisent par l'accord de trois attributs ou principes de *Pathos* et *Tropos* (Amour et Sagesse). Ainsi, le principe *Imagination* peut être apparemment l'auteur de l'*âme mentale, intelligente* et *intellectuelle*. Le principe *Volonté* peut être l'auteur de l'*âme innémonique, sensitive* et *sensorielle*. Le principe *Puissance* peut être l'auteur de l'*âme sensible, vitale* et *dynamique*.

Un tableau comparatif ci-dessous donnera les conclusions que comporte cette étude sur l'Ether.

IMAGINATION	VOLONTÉ	PUISSANCE
1 Imagination Mental	2 Volonté Mnémonique	3 Puissance Sensible
4 Pensée Intelligent	5 Verbe Sensitive	6 Action Vital
7 Conception Intellectuel	8 Détermination Sensoriel	9 Exécution Dynamique

IMAGINATION	1 Imagination Mental	4 Pensée Intelligent	7 Conception Intellectuel
VOLONTÉ.....	2 Volonté Mnémonique	5 Verbe Sensitive	8 Détermination Sensoriel
PUISSANCE....	3 Puissance Sensible	6 Action Vital	9 Exécution Dynamique

DES VIBRATIONS

Rayons X et Ondes de Hertz

par D.-P. SÉMÉLAS

Dans quelle classe devons-nous placer les vibrations dénommées ondes hertziennes, ondes de Hertz ou rayons « N » ?

Selon la doctrine officielle de la science moderne, ces rayons ne seraient que des rayons simplement lumineux dont la vitesse des vibrations, et par conséquent de déplacement, serait incomparable par rapport à celle des autres rayons lumineux.

Déjà cette théorie a été émise pour celle des rayons X, dits rayons de Rœtgen.

La doctrine de la science officielle prétend que si nous ne pouvons apercevoir ces différents rayons lumineux, c'est parce que notre nerf optique ne peut apercevoir que des rayons lumineux d'une densité de vibrations déterminée : plus cette densité devient grande, moins elle devient possible à notre perception optique.

Les rayons X ne deviennent visibles que lorsqu'ils sont arrêtés au passage par un écran sur lequel on a préalablement étalé une quantité de solution dans laquelle entre en composition le phosphore.

Les rayons X, en réalité, ne sont pas arrêtés par l'écran de Rœtgen, mais, agissant sur la dite solution, ont la faculté de rendre lumineuses les molécules du phosphore qu'elle con-

tient. La preuve en est que lorsque les rayons X rencontrent une réelle résistance et ne peuvent la dépasser, on voit apparaître sur l'écran ombré le contour de l'objet résistant. Si nous persistons à projeter des rayons X à travers, par exemple, un corps humain, nous remarquerons qu'au début le squelette, qui forme la partie résistante, apparaît d'abord noir sur l'écran et grisonne de plus en plus par l'action pénétrante des rayons X à travers les corps compacts du squelette humain. Enfin, la solution étalée sur l'écran de Rœtgen joue le même rôle que la galène pour les ondes hertziennes.

Pour des raisons que nous exposerons plus bas, nous croyons par là que les rayons X! et les rayons N! ne sont pas des rayons ni lumineux, ni sonores. Je ne veux pas dire que l'ampoule radiométrique de Crookes, qui produit des rayons X, n'émet pas en même temps des rayons lumineux, puisque nous en constatons optiquement la présence lorsque l'ampoule se trouve en action.

Par l'analyse du phasmatoscope, on peut séparer les différentes densités des rayons lumineux du blanc à l'ultra violet, mais jamais on ne pourra distinguer les rayons X.

La même observation est à faire pour les ondes H; c'est-à-dire que ces rayons ne sont pas lumineux et, étant donné leur grande vitesse de déplacement, ils n'ont pas le pouvoir d'influencer l'écran de Rœtgen.

Qu'est-ce donc que ces rayons ?

Les rayons X et les rayons N sont, comme le définit bien l'astrosophie, des *vibrations*.

La vibration est un mouvement en forme. Or, nous émettons l'hypothèse que les rayons X, comme les rayons N, sont des vibrations ou des mouvements en forme. La forme s'analyse, chez l'homme, par deux effets : l'un est l'effet

optique, l'autre l'effet auditif. Donc les deux agents constituant la forme sont le *son* et la *lumière*.

La découverte des rayons X, soumise à la même hypothèse, nous décèle *la vibration génératrice de la lumière* et la découverte des ondes H, *la vibration génératrice du son*.

Cette théorie étant exacte, le soleil cesserait d'être un astre d'une intensité lumineuse tel que nous voyons si l'homme pouvait pénétrer bien avant dans les espaces interplanétaires; il verrait le soleil comme une sphère sombre et d'un rouge vif, empruntant la forme particulière de sa rondeur et la plupart des astres seraient invisibles à l'œil de cet observateur; et si nous voyons constellés avec autant d'éclat le soleil et la lune, les planètes et les autres étoiles, c'est parce que notre atmosphère et surtout l'hydrogène qu'elle contient nous sert d'écran et les rayons X, qui nous arrivent du soleil, éclairent fortement ces éléments de l'atmosphère et nous donne l'impression de ténèbres opaques.

Les rayons X, avons-nous dit, comme vibrations génératrices de la lumière, s'analysent en venant en contact avec l'hydrogène de l'atmosphère en rayon *lumineux* et *colorant*.

Les ondes H agissant sur l'oxygène de notre atmosphère, s'analysent en deux vibrations : *en vibrations sonores* et en *vibrations olfactives*. Cette dernière vibration est le résultat de l'ozonisation des ondes H et non des rayons X, comme on l'a dit jusqu'à ce jour. Ainsi le parfum des plantes et toute sensation olfactive est l'effet de l'ozonisation ambiante de l'oxygène.

Nous espérons que cette hypothèse et les théories qu'elle comporte seront vérifiées par l'expérience et deviendront, dans l'avenir, la doctrine réelle et véridique concernant l'étude de ces différents rayons par la science future.

D.-P. Sémélas.

ÉTUDES OCCULTES

ALCHIMIE - Premiers éléments

CHAPITRE IV

Théorèmes de la Science alchimique

Chers frères,

Nous avons vu précédemment les généralités de l'alchimie, son symbolisme et les raisons de celui-ci. Je veux aujourd'hui vous parler des principes des théorèmes de la science alchimique, selon les différents points de vue philosophiques, scientifiques et métaphysiques ; l'ensemble de ces axiomes forme la première partie de cette vaste science. La deuxième est l'étude des arcanes : nous la laisserons pour le moment, nous réservant d'y consacrer plusieurs conférences.

1° *Voyons d'abord ce qu'est l'alchimie au point de vue philosophique ?*

Au point de vue philosophique, l'alchimie est la recherche au moyen de laquelle l'homme arrive à la connaissance des forces et des énergies qui combattent perpétuellement dans le Chaos de l'Hyle pour une évolution finale réciproque.

Ainsi que nous avons déjà vu, le Chaos est un état primordial de la matière, pas encore fixée ni classifiée ; c'est

une réunion incohérente de principes non encore développés. La force active et l'énergie passive s'y trouvent latentes et en possibilité de manifestation.

2° *Qu'est-ce que l'alchimie au point de vue scientifique ?*

Au point de vue scientifique, l'alchimie est la science de la composition de la matière, de sa classification en éléments, principes, états et espèces; de la connaissance de leur action les uns sur les autres, de leurs sympathie et antipathie réciproques et de leur action sur les autres règnes : végétal et animal.

Vous connaissez les éléments principes, états et espèces en la matière; la sympathie et l'antipathie ne vous sont point inconnues; d'ailleurs nous y reviendrons un peu plus loin.

3° *Quel est le but suprême de l'alchimie au point de vue métaphysique ?*

Le but de l'alchimie au point de vue métaphysique, c'est la réalisation dans une petite quantité de Hyle d'une grande puissance de force fécondante (Mercure), afin de réaliser dans un temps très court l'évolution d'une classe inférieure de la matière minérale en une classe supérieure, par la diffusion du Mercure en cette matière.

Ainsi, comme nous pouvons le voir, l'alchimie est la science des transmutations.

4° *Comment appelle-t-on cette matière susceptible de faire évoluer rapidement les métaux vifs ?*

On l'appelle Pierre Philosophale.

5° *Quel est le nom du procédé par lequel on arrive à réaliser la Pierre ?*

On l'appelle Grand Œuvre.

6° *Qu'est-ce que l'Hyle ?*

L'Hyle est la composition chaotique de la matière avec les forces et énergies dominantes en un corps spécifié et classé.

L'Hyle est la matière fixée et classée qui, par les opérations de l'alchimie, est devenue, de Chaos, sel ou nitre ou verdet; l'Hyle correspond aux quatre éléments, c'est-à-dire qu'elle peut être à l'état solide, liquide, gazeux ou igné.

7° *Qu'est-ce que le Chaos ?*

Le Chaos est la matière informe désunie, composée des divers états de l'Hyle.

Le Chaos est un état primordial de la matière où tout se trouve en germe; en cet état, la matière n'est ni fixée, ni classifiée; c'est une réunion incohérente de principes non encore développés mais susceptibles de se développer; c'est du Chaos que tout doit sortir, la force active et l'énergie passive n'attendent que l'occasion d'agir et de se manifester.

8° *Dans la nature quel est l'agent qui accomplit le Grand Œuvre ?*

C'est le Chaos, car en lui se trouvent en contact tous les éléments hyliques qui sont attirés et repoussés l'un l'autre par les sympathies et antipathies, et au moyen de la force astrale il en résulte l'union de ces éléments et leur fécondation.

9° *Qu'appelle-t-on, en alchimie, sympathie et antipathie ?*

La sympathie de deux corps est l'attrait qu'ils ont l'un pour l'autre, à l'effet étant de même nature, de s'unir afin de réaliser une harmonie. Symboliquement c'est le désir du Mâle et de la Femelle qui, au premier contact, s'unissent pour se féconder et produire un troisième corps qui, par l'évolu-

tion, deviendra un corps neutre ou basique, état indépendant : c'est l'androgynisme symbolique.

L'antipathie est l'état de deux corps, mâle ou femelle, fusionnés en un amalgame et dont les forces vivantes ne se combattant pas, ne produisent aucune réaction et conséquemment ces corps unis restent en un même stage perpétuel et tendant plutôt au néant.

Je vais vous donner un exemple de sympathie et d'antipathie afin de vous faire mieux comprendre cette théorie alchimique :

Le Zinc et le Cuivre fondus ensemble forment un métal androgyne, le bronze qui, étant neutre de sa nature, ne peut pas s'évoluer. (Exemple de sympathie). Si vous faites un mélange de cuivre et d'or, malgré qu'ils soient réunis en une seule masse, ils n'en restent pas moins indépendants l'un de l'autre, n'étant pas de même nature et les vibrations de leurs molécules n'étant pas identiques; vous pourrez, quand vous le voudrez, les séparer l'un de l'autre, tandis que vous ne pourrez jamais décomposer le bronze. (Exemple d'antipathie).

10° *Qu'est-ce qu'un amalgame et en quoi diffère-t-il d'un corps composé ?*

Un amalgame est la réunion de deux corps neutres l'un à l'autre et dont le produit a les qualités partagées des deux corps. La composition, c'est l'union de deux corps mâle et femelle et leur produit est un troisième corps possédant des qualités, forme et couleurs propres à lui.

Pour vous expliquer plus complètement ce que je viens de vous dire, je vais vous donner un exemple : le chlorure de mercure est un amalgame de chlore et de mercure; amal-

2

game, car le chlore n'est pas complètement uni moléculairement au mercure; le calomel qui en résulte participe des deux et, quoique un peu toxique, il est loin d'être un poison violent.

Le bichlorure de mercure est composé de 2 de chlore et 1 de mercure, afin d'avoir égalité moléculaire et ainsi constituer un corps composé; le produit qui en résulte est le sublimé, qui a des qualités très personnelles et est très corrosif.

Je vais maintenant vous faire une analyse des quatre éléments :

11° *Dans l'élément solide, combien d'états trouvons-nous ?*

Nous en trouvons quatre :

Le chaotique (Terre, argile, sable, etc...);
Le cristallique (Pierre, sels, etc...);
Le métallique (Fer, cuivre, étain, plomb);
Le métallo-liquide (Mercure et autres métaux diffus).

Le chaotique (a) correspond à l'air,
Le critallique (b) à l'eau,
Le métallique (c) à la terre,
Le métallo-liquide (d) au feu.

La matière s'unifie par ses différents états, l'un liant l'autre.

a) L'état chaotique correspond à l'air parce qu'il est constaté que les corps vont au chaos quand ils sont diffus en l'air; ainsi un corps broyé, complètement séparé, est noyé dans l'air qui l'entoure de toutes parts et ses molécules arriveraient à être complètement isolées : ainsi se forment la terre, l'argile, le sable, etc...

b) L'état cristallique correspond à l'eau parce que l'élément liquide s'y trouve caché; si l'on approche du feu un morceau de marbre, on remarque que de l'eau en sort; si l'on chauffait à feu intense, le marbre deviendrait matière chaotique, car ses molécules se dilatant laisseraient l'air les entourer.

c) L'état métallique correspond à l'élément solide parce qu'il a les molécules applaties et ne possède que peu des éléments air et feu.

d) L'état métallo-liquide correspond au feu parce que quand le métal est liquide, il est mercuriel et, comme tel, corrosif.

12° *Dans l'élément liquide, combien trouvons-nous d'états ?*

Nous en trouvons quatre :

a) *L'état huileux* ou graisseux correspondant à l'air ;

b) *L'état aqueux* correspondant à l'eau;

c) *L'état asphaltique* correspondant à la terre;

d) *L'état alcoolique* correspondant au feu.

13° *Dans l'élément air, combien trouvons-nous d'états ?*

Nous en trouvons quatre :

a) *L'état air,*

b) *L'état éther* correspondant à l'eau;

c) *L'état fumée* correspondant à la terre;

d) *L'état gaz* correspondant au feu.

L'eau domine dans l'éther, car on peut changer celui-ci en liquide en le combinant avec l'hydrogène.

La fumée correspond au solide parce qu'elle est une émanation du solide.

Les gaz correspondent au feu à cause de leur action brûlante et de leur inflammabilité.

14° *Dans l'élément feu, combien y a-t-il d'états ?*

Il y en a quatre :

a) *La chaleur* correspondant à l'air;

b) *Les acides* correspondant à l'eau;

c) *Le phosphore* correspondant à la terre;

d) *La flamme* correspondant au feu;

La chaleur est réellement du feu dans l'air;

Les acides ont une action consumante : acides nitriques, sulfuriques, etc...

L'unification des éléments, comme je viens de vous la présenter, est symbolisée par le cube : c'est l'union en une figure de quatre carrés.

DE LA DIVINATION

(*Suite*)

Parmi les arts divinatoires les plus répandus, nous pouvons placer en tête la cartomancie.

Tous connaissent ce moyen de prévoir l'avenir par l'interprétation de figures et de signes dont la signification reste très vague.

Il semble que tous les jeux de cartes existant encore actuellement dérivent du Tarot, lequel, je m'empresse de le dire, n'était pas du tout du domaine public.

Quoique je sache m'exposer à beaucoup de critiques et récriminations, je ferai comme je l'ai promis, c'est-à-dire j'exposerai mon opinion.

Sur le fond même du Tarot je ne discuterai pas, il y a lieu de le considérer comme livre initiatique dont les arcanes connus sont d'ailleurs significatifs.

Je n'affirmerai rien non plus sur son âge et origine.

Dans *Spiritisme et Fahirisme occidental*, le docteur P. Gibier nous relate, d'après des calculs impartiaux, que le Tarot remonterai à 58.000 ans.

A défaut d'autres affimations, acceptons-le ainsi, quoique depuis 580 siècles il a dû tomber beaucoup d'eau sur notre terre, et dans un tel cas un témoin oculaire nous serait d'un grand secours, tant pour l'âge que l'origine et sa prétendue valeur divinatoire.

Ceci n'enlève rien à sa valeur initiatique, dont l'usage le plus vraisemblable était l'éducation des adeptes initiés.

Depuis combien de siècles le monde s'hypnotise-t-il en ces croyances insensées qui flétrissent des hauts enseignements que des élus ont apportés pour le bien de tous ?

Il me semble que le Tarot utilisé comme de simples jeux ordinaires perd étrangement de sa valeur si je tiens compte des considérations précitées.

Il est un fait dans l'art de la cartomancie : c'est que le hasard dispose les cartes et que plusieurs opérations successives pour un même but ou sujet donnent des résultats divergents.

L'on vante beaucoup les oracles obtenus par le Tarot, suivant l'inteprétation que nous lui accordons à notre époque. On signale à grands cris un cas de coïncidence, mais on laisse dans l'oubli mille autres cas qui ne tenaient pas debout.

Ce moyen de divination est très aléatoire.

Entre le symbolisme mystérieurx du Tarot initiatique et sa signification dans son adaptation divinatoire, il y a une telle marge, une telle dégénérescence, que cela même est insuffisant pour nous édifier.

Il y a déjà différence de vue tant qu'à sa composition et son nombre de cartes et l'on ne peut dire où se trouve le vrai Tarot et la garantie de son interprétation divinatoire.

Tel qu'il nous est présenté actuellement, voici ce que nous pouvons former comme oracle (comme ce mot est grand !) : amour secret ou coupable finissent bien ou mal (?), réussite en affaires, aide de personnes hautes placées, hautes destinées (?), proposition avantageuse, lettre chargée, or ou ar-

gent, gare ou bateau, voyage, découverte, mariage, maternité, maladie, guérison, tourments, trahison, bienfait, sacrifice, joie ou tristesse, etc., etc., en résumé tout ce qui intéresse notre petite vie égoïste et orgueilleuse.

Je conclus que l'oracle obtenu ne justifie pas les moyens employés. Les interprétations peuvent évidemment être moins opaques selon l'opérateur; je reste néanmoins très rêveur !

Jetons également un coup d'œil sur la cartomancie jeux ordinaires, dont les figures ne représentent rien ou pas grand chose, cela n'empêche pas la considération émue et confuse qu'on leur attribue dans leur signification propre et juxtaposées entre elles, droites et retournées; le résultat obtenu dans les prévisions est tout à fait semblable au précédent, voire : adultère, réussite, trahison ou protection, or, argent, richesses, haute destinée ou considération... (?) avec les suppléments des hommes bruns ou blonds, militaires ou civils, et des jeunes filles timides et amoureuses.

Le hasard arrange le reste, mais le résultat le plus tangible est surtout l'asservissement du consultant, surtout s'il tombe sur ces odieux prophètes de « dame de pique », qui vivent pécuniairement de leurs machinations.

Nous traversons une période particulièrement riche en découvertes touchant la nature et sa composition matérielle, la réalité de l'homme et le but de son existence. Il est grand temps de protéger des matérialistes réunis et hésitants les points faibles des sciences ou arts dits occultes. Des temps ont passés et l'aube spirituelle qui semble se lever en ce monde ne doit plus trouver des croyances fanatiques et stupides.

La cartomancie et ce qui s'y rattache doit être balayée comme le miasme qui détruit l'organisme; elle n'est faite que de sottise et de crédulité.

En quoi le Tarot initiatique qui, après tout, peut remonter à 580 siècles, peut-il prévoir l'arrivée d'une lettre chargée ou l'embarquement dans une gare (?) ou un bateau pour un pays étranger ?

Je doute fort qu'en ces temps reculés, mettons même dix fois moins, il existât un service postal aussi perfectionné et des gares... de brouettes sans doute ?

Si les interprétations sont variables avec les temps, autant dire que l'immuabilité des règles solides devient de plus en plus nuageuse, car, enfin, par quoi étaient remplacées les lettres chargées, les chemins de fer, les déplacements et les longs voyages maritimes ?

Autant d'interrogations que la folie et la spéculation humaine se sont chargées de combler. Il est grand temps de reviser le code tarotique pour mentionner les accidents d'avions et les gaz asphyxiants !

Tout dégénère quand l'homme n'a qu'un cri : « *Intérêt !* »

...Spéculation heureuse, liaison coupable finissant bien (un mal pour un bien !), appui de personnes influentes pour situation riche et bien assise, etc., etc...

Quels blasphèmes, c'est l'anéantissement de toutes lois de préservation sociale; c'est la « curée pour la bête humaine ».

Heureuses les humanités qui ne possèdent en leur sol ni or, ni argent, ni métal précieux, ni lois d'héritages et de divorces; heureuse les démocraties idéales et humaines qui

ne connaissent pas l'arriviste ou le dictateur buveur de sang. La cartomancie est pour eux une vermine de moins sur leur planète; tant mieux pour ces heureux frères !

Quel est le Maître ou l'Elu, bon et sincère, qui usa de ces moyens spéculatifs pour consoler le monde en lui donnant des châteaux de cartes ?

Quel est le Maître qui trouva nécessaire une richesse en or ou argent pour assurer à l'homme la félicité ?

Où est Celui qui admit qu'un adultère ou amour secret ou coupable peut avoir une finale agréable, avantageuse, un mal pour un bien, selon l'oracle ? Ou encore que la haute destinée d'un homme résidait dans un rôle de meneur de peuples ?

Il convient de rendre le Tarot à son usage et à ceux auxquels il appartient.

J'ai résumé les grandes lignes des oracles qui échouent très souvent aux consultants et tout cela constitue ou peut constituer des oracles mirlifiques annoncés par la cartomancie.

Pauvres fous, je vous souhaite clémence et pardon !

Arrière tous ces artisans de la nuit qui trouvent encore moyen de voir une pratique charitable pour consoler les découragés et les faibles en les aveuglant de fausses lueurs.

Quelques-uns parmi ces diseurs sont intelligents et cultivés; c'est peut-être les seuls qui n'en tirent pas profit; mais ceux-là n'ont-ils pas d'autres moyens moins artificiels pour faire renaître l'espoir et le courage dans l'existence ? La vraie science ne peut-elle trouver une forme simple et puissante pour soutenir, consoler en donnant un peu de lumière et de chaleur dans les âmes obscures et endormies.

Allez dans vos repaires sombres et mystérieux à souhait prédire l'avenir et mouler des oracles à dix francs pièce qui vous assurent votre miche quotidienne par la visite régulière de vos pauvres clients qui sont... vos frères !

Y a-t-il une école de cartomancie ? Il y a exactement autant de systèmes et d'interprétation qu'il y a de cartomanciers mâles et femelles sur la terre. Tout le monde peut en faire, depuis les rois jusqu'aux valets ! Pour le prix d'une consultation vous pouvez vous procurer un Tarot ou un jeux de cartes avec en plus une manière de s'en servir. Cette méthode est la plus économique, étant donné que l'on peut se faire des prévisions et des réussites toute la vie durant pour l'unique prix d'achat.

Espérons qu'un jour la lumière de vérité viendra éclairer toutes ces choses et saura tarir toutes spéculations.

Puisqu'aujourd'hui nous sommes dans la sottise, une de plus ou de moins ne peut nous indisposer.

Voici une recette :

Moudre du café de très bonne qualité (quantité variable selon le nombre d'invités); le mettre dans le filtre et verser peu à peu de l'eau tout à fait en ébullition (condition essentielle de l'arôme). Laissez reposer un peu et servez bien chaud avec sucre suivant le goût. Ainsi vous obtiendrez une boisson réparatrice dans laquelle le café trouve son meilleur et plus logique emploi que dans la divination par les marcs. A votre santé ! !

CLITON.

ÉTUDES HISTORIQUES

Les Grands Initiés de la Grèce préhistorique

(Suite)

Donc, on arrive à la connaissance de la vérité par la comparaison, par la corrélation et par l'étude de la parabole. C'est par là que cesse et prend fin l'influence néfaste qu'exercent sur la raison l'habitude et l'envahissement précoce de notre âme par les impressions du milieu ambiant.

***

Les considérations suivantes peuvent aussi servir à démontrer et à illustrer la même vérité. Dans les tribunaux, les juges se prononcent en se basant non pas unilatéralement sur les témoignages ou de l'accusé ou de l'accusateur, mais sur la comparaison et corrélation des allégations, des affirmations, des assertions de l'une et l'autre partie intéressée, aussi bien que sur les dépositions des témoins. Le fameux vers d'Hésiode :

« Ne te prononce pas sur un différend sans entendre les deux [parties »

est trop connu pour qu'on y insiste davantage.

De même les auteurs ou orateurs qui désirent faire naître dans l'âme des auditeurs la conviction et la persuasion, évo-

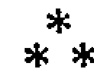
quent, pour appuyer leur opinion, le témoignage d'autres personnes qui excellent en sagesse ; si l'on peut même dire que la raison d'être des références et de la documentation qu'on rencontre tant dans les ouvrages modernes que dans les ouvrages anciens, s'explique par l'utilité qui résulte de la corrélation et par l'aide considérable qu'elle nous donne pour la recherche de la Vérité. Les ouvrages, par exemple, de Platon sont pleins de référence et fourmillent de corrélations qu'il a établies avec les opinions et les pensées des savants contemporains ou anciens, ainsi que des personnes qui excellaient en sagesse ou qu'on supposait la posséder. La même chose peut se dire des ouvrages d'Aristote, qui, dans le traitement scientifique des sujets dont il s'occupe, considère comme obligation inviolable l'exposition des opinions de ceux qui ont parlé du même sujet.

***

L'auteur qui, tant dans l'Antiquité que dans les temps modernes, constitue pour ainsi dire le dépôt le plus précieux de comparaisons et de corrélations, c'est le père de la poésie : Homère. Et c'est justement en cela que résident la valeur sans égale et la signification incomparable des auteurs classiques grecs. L'homme ne peut obtenir des résultats remarquables et s'approcher autant que possible de la Vérité que par la comparaison et la corrélation. Homère — et en exprimant cette opinion on ne risque d'être démenti par personne — est le fondement sur lequel s'appuie toute l'évolution scientifique et philosophique de l'ancienne Grèce. Il n'a presque aucune question traitant de la vie de l'homme en société, qui n'ait été touchée avec une perspicacité inimaginable, une profondeur de pensée et une force d'expression incomparable par le

poète qui — suivant l'expression de Platon — était *savant en toute chose.*

Cette grande vérité a pris sa représentation tangible dans l'Université de Paris : c'est avec des larmes de reconnaissance pour la noble France et un sentiment de fierté du meilleur aloi que l'auteur de ces lignes entrant pour la première fois dans la salle des pas-perdus de cette Université, a salué la statue de l'aède aveugle, sur les vastes épaules duquel repose pour ainsi dire l'édifice de toute la Science.



Donc, celui qui a compris le rôle que la corrélation et la comparaison jouent dans la recherche de la Vérité, est en état de comprendre la singulière, inévitable et incomparable importance des ouvrages de la Grèce antique pour la Science en général, l'Art, l'Histoire et la Littérature. On ne peut avoir des connaissances positives et précises, ni s'exprimer avec conviction et sûreté sur n'importe quelle question d'ordre social et scientifique, si l'on ne peut appuyer ses pensées sur des faits semblables, qui se trouvent exprimés dans des livres écrits par ces géants de la pensée : ces hommes divins avaient vécu à des époques reculées pendant lesquelles l'Humanité se trouvait, — ou n'en était pas encore à une grande distance, au point de vue social du moins, — dans cette période de transition, qui est connue dans l'Histoire (quoique faussement) sous le titre : « Les premiers pas de l'homme, ou l'Aurore de la Civilisation ».

Platon et Aristote sont comparativement de beaucoup plus récents qu'Hésiode et Homère : c'est là ce qui explique leur empressement et leur effort à trouver et étaler près de leurs pensées et de leurs idées et dans les sujets qu'ils traitent, des

opinions semblables ou des inscriptions analogues empruntées aux deux plus grands poètes de l'Antiquité.

Mais même l'époque des deux plus grands philosophes de la Grèce antique — pour des raisons bien déterminées et saillantes — est de beaucoup différente de la nôtre. Par conséquent leurs ouvrages, sans tenir compte d'autres raisons très importantes, constituent, sous le rapport de la corrélation et de la comparaison, des trésors inestimables.

III

Les grands Initiés de la Grèce préhistorique

Mais pourquoi passer sous silence la cause réelle pour laquelle Homère est de plein droit considéré comme le fondement, la pierre angulaire de l'édifice scientifique ? Qu'il nous soit permis de dire sur cette question toute la vérité :

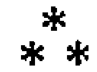
La science vulgaire de nos contemporains nous trompe quand elle considère l'époque d'Homère comme coïncidant avec l'époque « des premiers pas de civilisation ». Cette période, celle qui a suivi et pendant laquelle les guerres médiques se sont déroulées; aussi bien que le siècle de Périclès, qui est considéré, par la science vulgaire, comme le plus brillant de la Grèce..., toutes ces périodes-là, *qui sont bien marquées par les trois guerres dévastatrices*, ne sont que le commencement et la suite non pas d'une réelle civilisation, mais de la dégénération de la Grèce antique !

C'est au temps d'Homère et avant Homère que sur le sol de Grèce habitaient les plus grands initiés des Mystères de l'Univers, des êtres incomparablement supérieurs en sagesse à l'homme, des êtres qui vivaient sur terre, mais qui étaient en conversation et en communication avec les Dieux, ins-

truits non pas par les livres de la science officielle, mais par les Dieux, car ils se trouvaient face à face avec la Vérité. *Cette époque-là était l'époque réellement civilisée.*

Platon nous parle *longuement* dans son Timée, dans son Critias, dans son Phèdre et dans la République de cette époque la plus digne d'attention dans l'histoire de la Grèce antique; mais ce que Platon dit est à peine compris par les philologues matérialistes. Hésiode, de plus, nous en parle et voici ce qu'il dit :

« Les Immortels, qui habitent les crêtes d'Olympe, ont primitivement créé la Race d'Or des mortels : ces hommes vivaient comme les Dieux; ils n'avaient dans l'âme aucun souci : ils étaient complètement libres et francs de misères ou de fatigues, et jamais la vieillesse ne les accablait. Leurs pieds et leurs mains possédaient toujours une vigueur juvénile... C'est ainsi qu'ils passaient leur vie dans la jouissance, amis des Dieux bienheureux... »

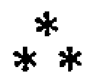


De tels hommes vivaient dans la Grèce préhistorique; ils étaient si purs et si simples, qu'ils se trouvaient en communication avec le Divin. Comme nous l'avons mentionné, ils n'avaient pas besoin de livres, car ils étaient autodidactes : par conséquent, ils ne connaissaient pas les lettres, car ils n'en avaient pas besoin, puisqu'ils se trouvaient face à face avec la Vérité. Les lettres, comme Platon le fait remarquer (1), sont le produit de cette époque ultérieure, pendant laquelle la dégénération avait dépouillé et sevré les hommes de la communication avec le Divin.

---

(1) *Phèdre*, LVIII. 274 D, E.-275 A.

Qu'on se détrompe donc : l'époque des lettres et de l'invention de l'écriture n'est pas l'époque du réveil, ni le commencement du progrès comme la science vulgaire et son archéologie du même acabit se plaisent à le croire, mais bien celui de la torpeur, de la dépravation, de la décadence.



Homère et Hésiode étaient de ces êtres divins qui survivaient encore à la dépravation générale : ils étaient les derniers représentants de la Race d'Or dont, à leur époque, ils se trouvaient plus près que tous les autres Grecs connus par leurs ouvrages : et *c'est là précisément* que réside la cause latente de l'importance incalculable des épopées de ces deux étoiles de première grandeur du firmament littéraire de la Grèce antique. Dans leurs œuvres, pleines d'une sagesse insurpassable, se reflète la clarté céleste, la lumière intelligible, qui peut être vue seulement par l'œil purifié de l'âme.

C'est à cause de cela que ces œuvres ont une valeur qu'on ne saurait surestimer et qu'aucun « progrès » ultérieur ne saura jamais atteindre !

Batsi, Andros (Grèce), le 9 octobre 1923.

Antoine-Ph. CHALAS.

La Science occulte et la Théosophie

(*Suite*)

A la période dont je parle, l'évolution spirituelle allait à son degré minimum, l'évolution intellectuelle à son degré maximum, et un fort courant entraînait vers le matérialisme tous les départements de l'activité humaine. Or, le grand danger du matérialisme se trouve dans le choix d'un régulateur utilitaire de bonté, et, dans ces conditions, l'*évolution* intellectuelle n'est plus que l'*involution* spirituelle ou la mort.

Ce fut alors, chez les Occultistes, une sérieuse question de savoir : 1° jusqu'à quel point ils étaient justifiés de cacher plus longtemps le fait qu'un monde invisible existe autour de nous, aussi réel que le monde sensible, et 2° comment il était possible de faire avec sécurité des révélations à cet égard — autrement dit de naviguer sans péril entre Charybde et Scylla.

On admit généralement que quelque chose devait être fait, mais le parti de la discrétion fut tout à fait défavorable à une franche politique de tentative d'instruction élémentaire. « Laissez-nous, dirent-ils, procéder avec circonspection et chercher à vous assurer indirectement jusqu'à quel point le public est disposé à recevoir une telle instruction. » Il s'ensuivit que des expériences eurent lieu, d'abord en Amérique, puis en France, et ensuite en Angleterre, avec

certains individus d'une organisation psychique particulière, auxquels on donna plus tard le nom de médiums. Mais la chose entière, au point de vue de la vérité occulte, fut un insuccès. Tous les médiums, jusqu'au dernier, se déclarèrent contrôlés par des esprits ayant quitté la terre. « Voilà justement — dirent ceux qui sont toujours prophètes après l'événement — ce à quoi nous nous attendions »; en réalité, personne ne s'était attendu à cela. Une méprise aussi étrange est peut-être explicable, mais seulement par ce fait que « les enfants de ce monde sont plus sages dans leur génération que les enfants de la lumière. » Somme toute, les Occultistes furent, en cette occasion, comme l'astrologue de la fable, si absorbé dans la contemplation des étoiles, qu'il tomba dans le puits béant devant lui.

Comme on ne pouvait pas détromper les spiritualistes sur la source de leurs inspirations, il n'y avait pas d'autre alternative que de s'éloigner de l'expérimentation. Mais le mal était fait : la porte avait été ouverte aux influences extraterriennes et ne pouvait pas être refermée. La médiumnité, spécialement en Amérique, devint bientôt une profession, et les médiums, sujets à tous les genres d'influence psychique, ne tardèrent pas à être largement exploités par les « Frères de Gauche », aux projets desquels cette exploitation était très utile. Le parti de la discrétion fut alors presque entièrement employé à chercher à neutraliser ces influences, avec l'appui de beaucoup d'initiés commençant à se donner le nom de « libéraux », quand, tout-à-coup, un événement survint qui engagea les deux partis à s'unir pour la défense contre un danger commun. Une personne, qu'on savait exister, mais qu'on n'avait pas encore découverte, apparut soudainement à Paris, se présenta dans une Loge

occulte, et sollicita son admission dans la Fraternité, sous certaines conditions qui n'étaient pas acceptables. Evincée, elle disparut, et, peu de temps après, on apprit qu'une certaine Mme Blavatsky avait été expulsée d'une Fraternité américaine pour une infraction à la constitution des Etats-Unis, et était allée ensuite dans l'Inde britannique, où elle croyait pouvoir mettre à exécution une certaine menace qu'elle avait faite.

C'est seulement dans les derniers mois de 1893, que j'ai appris les détails de cette lutte homérique dans laquelle la pauvre Mme Blavatsky remplit le rôle de Patrocle sous l'armure d'Achille. Comme Patrocle, elle répandit d'abord la consternation; mais elle fut bientôt tuée — métaphoriquement — ou plutôt faite « prisonnière ». Ce fut alors que la bataille commença, et, pendant quelques années, elle fit rage autour de son infortunée personnalité. Mais comme je ne suis pas libre de faire un usage immodéré de l'information que j'ai reçue, je me contenterai de vous lire l'extrait d'un compte rendu que j'écrivis dans le temps avec l'intention, depuis abandonnée, de la publier sous forme d'interview. Pour le rendre plus aisément compréhensible, j'emploie des termes politiques, tels que « libéraux », « conservateurs », « coalition ministérielle », etc.; mais je n'ai pas besoin de dire que ces termes doivent être pris au sens figuré. J'observe enfin que la première partie du compte rendu se rattache à tout ce que j'ai dit jusqu'ici.

Notre conversation ayant tourné vers le mouvement théosophique en Europe et en Amérique, M. X... me donna les informations suivantes :

1. Que les phénomènes dits spirites ne sont pas dûs aux esprits des morts, mais des vivants; que le spiritualisme

moderne est une simple expérience décidée, il y a environ 50 ans, par une Fédération de Fraternités occultes, à l'effet d'éprouver la vitalité de la civilisation moderne et de s'assurer de sa capacité à recevoir sans danger des vérités nouvelles.

2. Qu'il y a, parmi les Occultistes, un parti *libéral* et un parti *conservateur*, dont les rangs sont fortement *conservateurs*, tandis que les deux tiers environ des chefs sont plus ou moins inclinés vers le *libéralisme;* et que, par suite de la prépondérance de l'opinion *conservatrice*, le spiritualisme est sur le point de recevoir un coup violent dont l'effet sera de jeter le discrédit sur les « phénomènes » en général.

3. Qu'à l'époque de la naissance de Mme Blavatsky, l'aspect des cieux effraya les *conservateurs*, ce qui donna lieu à une sorte de « coalition *ministérielle* », laquelle donna le jour, en 1841, à une « coalition *libérale* ».

4. Qu'un « Frère de la Gauche » révéla ce fait à Mme Blavatsky en Egypte, qu'elle retourna immédiatement en Europe et voulut imposer, dans une Fraternité occulte de Paris, certaines conditions de réception qui furent rejetées avec indignation; qu'elle fut subséquemment reçue en Amérique et expulsée peu de temps après.

5. Qu'en conséquence d'une menace de Mme Blavatsky de faire bientôt « fermer boutique » à la Fraternité américaine, une Conférence des Occultistes américains et européens fut tenue à Vienne, dans laquelle un genre particulier d'action fut décidé.

6. Que, durant le temps où Mme Blavatsky s'imaginait être au Thibet, elle était en réalité à Khatmandhu, dans un état

connu des Occultistes, qui le désignent sous le terme « en prison ».

7. Que certains Occultistes hindous, ayant, pour des raisons patriotiques, pris parti pour Mme Blavatsky contre la Fraternité américaine, réussirent à peu près, par leurs propres efforts, à la délivrer de sa « prison », et qu'ils consentirent à un compromis par lequel elle serait rendue libre, en conséquence de leur non-intervention dans rien de ce qui avait été accompli. (M. X... était très sévère dans sa condamnation de ces Occultistes hindous préférant les intérêts de leur contrée à ceux de l'humanité.)

8. Que *Koot-Hoomi* est un personnage réel, mais qu'il n'est ni un Thibérien ni un « Mahatma ». — « C'est, dit M. X..., une perfide canaille, à la solde du Gouvernement russe, et qui, pendant un certain temps, a réussi à tromper Mme Blavatsky, laquelle a fini, à la longue, par découvrir le rôle exact et la vraie personnalité de cet individu. » Son chagrin d'avoir été pendant si longtemps déçue lui causa une maladie sérieuse. *Mais comme les « Mahatmas » étaient la pierre fondamentale de la* Société théosophique, *Mme Blavatsky fut obligée de continuer la déception.* Elle imagina donc de laisser *Koot-Hoomi* disparaître graduellement comme auteur des « phénomènes », et lui substitua un mythique « Mahatma », M. Z..., qui jamais n'apparut dans son « corps astral ».

9. Que ce fut l'incident de Kiddle qui ouvrit les yeux à Mme Blavatsky et lui fit comprendre, en même temps que le truc dont elle était victime, ce qu'on avait fait d'elle en réalité.

10. Que ce fut *Koot-Hoomi* qui, subséquemment, intrigua avec les Coulomb à Adyar, pour se venger, suppose-t-on, de l'insuccès de ses machinations.

11. Que, quelque incroyable que cela puisse paraître, elle fut encore une fois trompée après son retour en Angleterre, cette fois par un Juif renégat, qui avait été expulsé d'une Fraternité continentale pour cause de pratique des Arts mauvais. On décida de ne pas l'avertir contre cet individu, parce qu'il la tenait par la vie. Dans le misérable état de santé où elle se trouvait, le retrait du stimulus de son contrôle lui aurait été fatal. L'homme attendit jusqu'à ce qu'elle eût complété le second volume de la *Secrète Doctrine* et alors il l'abandonna. Elle succomba à sa première attaque et mourut en 1891, sans avoir soupçonné la vérité à ce sujet — du moins c'est ce qu'on suppose — et inconsciente d'avoir été, toute sa vie durant, un outil entre les mains de personnes artificieuses, dont un très petit nombre l'égalaient en intellectualité, et qui firent un usage infâme de son activité mentale extraordinaire et de ses dons uniques.

Tout cela, il me semble, justifie amplement Mme Blavatsky contre l'accusation d'imposture lancée contre elle, et, tandis que s'écroule la fameuse théorie des Mahatmas, jette une lumière considérable sur un sujet jusqu'à présent couvert de mystère. En ce qui concerne les soi-disant miracles portés au crédit de cette femme infortunée, je ne vois aucune raison de ne pas croire que quelques-uns n'aient été des manifestations authentiques d'un pouvoir occulte, ou de nier la fraude à laquelle d'autres ont été dus. Je n'attache d'ailleurs qu'une importance médiocre à ce qu'on a pu dire au sujet de ces derniers, car ceux qui ont quelque expérience des phénomènes supérieurs du spiritualisme savent combien

il est difficile, dans les cas de fraude, d'établir la portion de blâme qui revient au médium ou à son contrôle.

Je crois sincèrement que Mme Blavatsky a été un médium d'une nature très exceptionnelle. Sa personnalité psychique, sous beaucoup de rapports, fut unique en son genre. De bonne heure, elle parut être douée de la faculté à laquelle on donne en Ecosse le nom de « double vue ». Les sujets de cette sorte sont habituellement *négatifs*, c'est-à-dire qu'ils ont rarement une caractéristique individuelle fortement marquée. Mais cette femme extraordinaire unissait au plus haut degré de réceptivité, un courage et une indépendance de caractère admirable. Insouciante de l'opinion du monde, elle donna un coup de brosse aux conventions sociales comme si elles étaient autant de toiles d'araignées. Elle possédait un intellect vigoureux, mais d'autant moins habile que la faculté logique lui faisait presque défaut. Cependant sa facilité à s'assimiler les connaissances était énorme, et aussi grande était sa disposition à les pervertir pour les rendre propres à ses desseins. Pareille à ce fameux homme d'Etat dont on a dit qu'il suivait sa conscience comme un cocher suit ses chevaux, c'est-à-dire en les conduisant devant lui, Mme Blavatsky suivit la vérité en appliquant le coup de fouet de ce qu'elle considérait comme il faut. En outre, elle était de la plus bienveillante disposition et d'une impulsive générosité, et, quoique dépourvue de toute qualité féminine distinctive, elle avait le don remarquable de fasciner tous ceux avec qui elle entrait en contact.

Il me faut maintenant donner quelques mots d'explication au sujet du mystérieux terme « en prison ». Qu'est-ce que l'emprisonnement occulte et pourquoi fut-il infligé à Mme Blavatsky ?

Une certaine opération de Magie cérémonielle existe, au moyen de laquelle un mur d'influences psychiques peut être élevé autour d'un individu devenu dangereux, et dont on veut paralyser les plus hautes activités; alors se produit ce qu'on nomme la « répercussion de l'effort », et le résultat est une sorte de sommeil spirituel caractérisé par des visions fantastiques. C'est une opération à laquelle on a rarement recours, même chez les « Frères de la Gauche », et, dans le cas de Mme Blavatsky, elle fut désapprouvée par presque tous les Occultistes européens. La responsabilité de tout ce qui eut lieu retombe sur la Fraternité américaine seule. M. Oliphant, je pense, est de tous les Anglais celui qui a le mieux connu cette affaire.

Quoi qu'il en soit, Mme Blavatsky n'est sortie de « prison » que pour être une Bouddhiste thibétaine et la prophétesse d'une religion nouvelle.

La réapparition de Mme Blavatsky nécessita un changement total de la politique du secret poursuivie jusque-là que ce soit pour le bien ou pour le mal, elle a rendu publique une immense masse d'informations, touchant des matières dont on n'avait jamais parlé en dehors de certaines sociétés, et qui se recommandent d'elles-mêmes aux personnes attentives, d'où que soient venues les informations dont il s'agit. Qu'on y prenne garde : c'est une grande erreur que de supposer que la Théosophie dépende de l'authenticité des miracles de Mme Blavatsky ou de l'existence des Mahatmas.

En vérité, depuis la mort de Mme Blavatsky en 1891, la politique des principaux Théosophistes a été de tenir, autant que possible, les Mahatmas à l'arrière-plan : Par

exemple Mme Besant (1), qui, avec beaucoup moins de connaissances que son professeur, possède sur Mme Blavatsky le grand avantage de savoir classer méthodiquement ses pensées, voit très clairement que, pour réussir, la Théosophie doit s'emparer de la raison et de la conscience du XIXe siècle. Pour cette fin, elle s'est consacrée à exposer ses doctrines en s'attachant spécialement à leurs points de contact avec la science orthodoxe, et aux problèmes moraux et intellectuels que le Christianisme moderne est, dit-elle, incapable de résoudre sans le secours des connaissances particulières des adeptes thibétains.

A présent, que Mme Blavatsky ait ou n'ait pas appris à la façon ordinaire tout ce qu'elle savait, ceci est en dehors de la question. Il est très possible qu'elle ait dit vrai quand elle a déclaré que la science lui fut communiquée par les méthodes extraordinaires. Ce qui est certain, c'est qu'elle a été un intermédiaire, un médium, à la merci d'un ou plusieurs personnages inconnus qui, pour des raisons parfaitement explicables, jugèrent prudent pour eux de garder l'incognito en s'abritant derrière sa personnalité. Il importe peu, en somme, d'apprendre d'où furent tirées les informations presque encyclopédiques qu'elle a publiées. Le mieux à faire, pour nous, est d'examiner avec soin son enseignement à la lumière du savoir que nous possédons déjà nous-mêmes. Au demeurant, on ne peut pas nier que, si l'*Isis dévoilée* renferme peu de choses qui ne fussent pas connues auparavant, sa *Doctrine secrète* nous fournit de précieuses indications au sujet des civilisations et des religions préhistoriques, et qu'elle fait allusion à certains secrets dont

(1) L'ancienne élève du F.·. Bradlaugh.

l'existence n'était pas soupçonnée, mais dont l'exactitude a pu être constatée par certains occultistes qui les ont éprouvés. Enfin, quoique peut-être, en dehors de la Société Théosophique, il n'y ait pas un individu sur mille qui lise la *Secrète Doctrine*, ou un sur dix mille qui soit capable de distinguer le bon grain de l'ivraie, cet énorme travail recevra plus d'attention à mesure que la pensée religieuse s'émancipera graduellement des influences latines, et la découverte scientifique moderne des illusions atomiques.

ROSERIUS.

UN MANUSCRIT DU XVIIIe SIÈCLE

Pour ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à l'histoire des Sociétés Secrètes, nous publions ces statuts, relatés sur un manuscrit du XVIIIe *siècle.*

LA DIRECTION.

STATUTS DES COSMOPOLITES OU PHILOSOPHES INCONNUS

CHAPITRE PREMIER

Division de toute la Compagnie

ARTICLE PREMIER

De quel pays doivent être les associés

Cette Compagnie ne doit pas être bornée par une contrée, une nation, un royaume, une province, en un mot par un lieu particulier; mais elle doit se répandre sur toute la surface de la terre habitable et principalement partout où Jésus-Christ est adoré, où règne sa loi, où la vertu est connue, et où la

raison est suivie : car un bien universel ne doit pas être enfermé dans un lieu réservé; au contraire, il doit être porté partout où il se rencontre des sujets aptes à le recevoir.

Art. 2

En quels corps particuliers ils doivent être divisés

De peur, néanmoins, qu'il n'arrive de la confusion d'une si vaste étendu de pays nous avons trouvé bon de diviser toute la Compagnie en colonies, les colonies en troupes, les troupes en assemblées, et que ces corps particuliers soient tellement distribués que chacun ait son lieu marqué et sa province déterminée; par exemple, que chaque colonie soit renfermée dans un Empire et que là il n'y ait qu'un seul chef; qu'une troupe se borne dans une province; et que les assemblées ne s'étendent pas plus loin que dans un canton de pays limité.

Si donc il arrive qu'il se présente une personne pour être associée avec nous, qui ne soit pas d'un pays stable et que l'on connaisse, qu'on l'oblige d'en choisir un où il établisse son domicile de peur qu'il ne se trouve en même temps dans deux colonies, troupes ou assemblées.

Art. 3

Le nombre des associés

Au reste, pour ce qui est du nombre des associés, dans chaque colonie, troupe ou assemblée, il n'est ni facile, ni utile de le prescrire, par les raisons qu'on verra ci-après. La Providence y pourvoira, puisqu'en effet c'est uniquement la gloire

et le service de Dieu qu'on s'est proposé pour but dans toute cette institution. Ce qu'on peut dire en général, c'est qu'il s'en faut rapporter là-dessus à la prudence de ceux qui associeront, lesquels, selon les temps, le lieu et les nécessités présentes, admettrons plus ou moins de personnes dans leur corps. Ils se souviendront seulement que la véritable Philosophie ne s'accorde guère avec une multitude de personnes, et qu'ainsi il sera toujours plus sûr de se retrancher au petit nombre. Le plus ancien ou le premier de chaque colonie, troupe ou assemblée, aura chez lui le catalogue de tous les associés, dans lequel seront les noms et les pays de ceux de son corps, avec l'ordre de leur réception, pour les raisons que nous dirons tantôt.

CHAPITRE II

Des qualités de ceux qu'on doit recevoir

Article premier

De quelle condition et religion ils doivent être

Il n'est nullement nécessaire que ceux qu'on recevra dans cette compagnie soient tous d'une même condition, profession ou religion. Ce qui sera requis en eux, c'est surtout qu'ils révèrent Jésus-Christ, qu'ils aiment la vertu et qu'ils aient l'esprit propre pour la Philosophie ; il n'en faudra pas davantage, pourvu qu'ils soient doués d'ailleurs des qualités du parfait honnête homme. Car n'ayant point d'autre fin que d'aider tous les pauvres de la République chrétienne et de donner du soulagement à tous les affligés du genre humain,

en quelque lieu et de quelle condition qu'ils soient, les associés d'une médiocre naissance pourront aussi bien réussir que ceux qui seraient d'une qualité plus relevée. Ce serait donc au détriment du christianisme qu'on les bannirait de notre corps, vu principalement que ces sortes de personnes sont d'ordinaire plus portées à pratiquer les vertus morales que celles qui sont les plus constituées en dignités.

Pour ce qui est de ceux qui ne seraient pas de la religion romaine, il n'y a pas de sujet à craindre qu'ils abusent dans la suite des trésors que la philosophie leur aura mis entre les mains et qu'ils s'en servent pour faire la guerre aux catholiques et renverser le Saint-Siège apostolique. Car, il n'est pas probable que Dieu permette qu'ils conduisent à une heureuse fin ce grand ouvrage dont notre philosophie découvre les principes, s'ils n'ont auparavant purgé leur cœur de toutes sortes de mauvaises intentions. Ils ne seront point éclairés sur les mystères de la Pierre des philosophes, s'ils ne cessent d'être aveugles dans les mystères de la foi.

Art. 2.

On n'y admettra point de religieux

Quoiqu'il soit indifférent de quelle condition soient les associés, il est à souhaiter pourtant qu'on n'en prenne jamais parmi les religieux, ou gens engagés par des vœux monastiques, surtout de ces ordres qu'on appelle mendiants, si ce n'est dans une extrême disette d'autres personnes propres à notre instinct. Que la même loi soit pour les esclaves, domestiques et toutes les personnes qui sont comme consacrées aux services et aux volontés des grands : car la Philosophie de

mande des personnes libres et qui soient maîtresses d'elles-mêmes, qui puissent travailler quand il leur plaira et qui, sans aucun empêchement, puissent employer leurs temps et leurs biens pour enrichir la Philosophie de leurs nouvelles découvertes.

Art. 3

Rarement les souverains

Or, entre les personnes libres, les moins propres à cette sorte de vocation, ce sont les rois, les princes et autres souverains : on doit juger de même de certaines petites gens que la naissance a mis, à la vérité, un peu au-dessus du commun, mais que la fortune laisse dans un rang inférieur ; car ni les uns ni les autres ne nous sont guère propres, à moins que certaines vertus distinguées qui brillent dans toute leur conduite, tant en public qu'en particulier, ne les sauvent de cette exception. La raison de cela, c'est qu'il ne se peut guère faire que l'ambition ne soit la passion dominante de ces sortes d'états ; or partout où ce malheureux principe a lieu, l'on n'y agit plus par les motifs d'une piété et d'une charité chrétienne.

Il faut encore donner la même exclusion à tous les misérables et gens destitués de toutes sortes de bien, mais pour une raison différente, c'est qu'il serait à craindre que, dans la suite des temps, la pauvreté et le manque de tout ne les contraignit de rendre un secret qui, dans toute la nature, n'a rien qui le puisse valoir, que la possession même de l'ouvrage qu'il enseigne de faire.

Art. 4

Qu'on regarde surtout leurs mœurs

En général, que personne, de quelque état ou condition qu'il puisse être, ne prétende point entrer dans cette compagnie s'il n'est véritablement homme de bien. Il serait à souhaiter qu'il fit profession de christianisme et qu'il en pratiquât les vertus, qu'il eût une foi scrupuleuse, une ferme espérance, une ardente charité, que ce fût un homme de bon commerce, honnête dans les conversations, égal dans l'adversité et dans la prospérité ; enfin dans lequel il ne paraît aucune mauvaise inclination, de peur que les personnes par lesquelles on prétendait aider au salut des autres, ne servissent elles-mêmes à leur perte. Qu'on se garde par-dessus toutes choses des gens adonnés au vice ou aux femmes, car Harpocrate lui-même garderait-il la liberté, parmi les verres ; et quand ce serait Hermès, serait-il sage au milieu des femmes ? O quel désordre ! que ce qui doit faire la récompense de la plus haute vertu devint le prix d'un infâme plaisir.

Art. 5

Que ce soit gens qui aient de la curiosité naturelle

Ce n'est pas assez que les mœurs soient irréprochables, il faut qu'on remarque en outre dans nos prosélytes un véritable désir de pénétrer dans les secrets de la chimie, et une curiosité qui paraisse venir du fond de l'âme, de savoir, non pas les fausses recettes des charlatans, mais les admirables opérations de la science hermétique, de peur qu'ils ne vien-

nent peu à peu mépriser un art dont ils ne peuvent pas tout à coup connaître l'excellence. Ceci, après tout, ne se doit pas entendre de telle manière que, dès qu'un homme est envieux, et autant que le sont la plupart des alchimistes, il soit aussitôt censé savoir ce qu'il faut pour être agréé parmi nous ; car jamais la curiosité ne fut plus vive que dans ceux qui, ayant été prévenus de faux principes, donnent dans les opérations d'une chimie sophistique ; d'ailleurs, il n'en fut jamais de plus incapables et de plus indignes d'entrer dans le sanctuaire de nos vérités.

Art. 6

Le silence, condition essentielle

Pour conclusion, qu'à toutes ces bonnes qualités on joigne un silence incorruptible et égal à celui qu'Harpocrate savait si bien garder, car si un homme ne sait se taire et ne parler que quand il faut, jamais il n'aura le caractère d'un véritable et parfait Philosophe.

CHAPITRE III

De la manière de recevoir ceux que l'on associera

Article premier

L'origine des Patrons

Quiconque aura été admis une fois au nombre de nos élus, pourra lui-même à son tour en recevoir d'autres ; et alors il deviendra leur patron. Qu'il garde dans le choix qu'il en doit

faire les règles précédentes, et qu'il ne fasse rien sans que le patron par lequel il avait été lui-même agréé en soit averti et sans qu'il y consente.

Art. 2

La forme de la Réception

Si donc quelqu'un, attiré par la réputation que s'acquerra cette compagnie, désirait y être admis, et si, pour cet effet, il s'attachait à quelqu'un de ceux qu'il soupçonne en être, celui-ci commencera d'abord par observer diligemment les mœurs et l'esprit de son postulant, et le tiendra durant quelque temps en suspens sans l'assurer de rien, jusqu'à ce qu'il ait eu des preuves suffisantes de sa capacité, si ce n'est que sa réputation fut si bien établie qu'on n'eût aucun lieu de douter de sa vertu et des autres qualités qui lui sont requises. En ce cas, l'associé proposera la chose à celui qui lui avait lui-même servi de patron ; il lui exposera nettement, sans déguisement et sans faveur, ce qu'il aura reconnu de bien et de mal dans celui qui demande ; mais en lui cachant en même temps sa personne, sa famille et son nom propre, à moins que le postulant n'y consente et que même il ne vienne à le demander instamment, instruit qu'il aura été de la défense expresse qu'on a sans cela de nommer dans la société.

Car c'est une constitution des plus saintes de cette compagnie que tous ceux qui en seront, non seulement soient inconnus aux étrangers, mais qu'ils ne se connaissent pas même entre eux, d'où leur est venu le nom de Philosophes inconnus.

En effet, s'ils en usent de la sorte, il arrivera que tous se préserveront plus facilement des embûches et des pièges qu'on

a coutume de dresser aux véritables philosophes, et particulièrement à ceux qui auraient fait la pierre, lesquels, sans cette préoccupation, deviendraient peut-être par l'instinct du Démon, en proie à leurs propres amis, et toute la société courrait risque de se voir ruinée en peu de temps. Mais, au contraire, en prenant ces mesures, quand il se trouverait parmi elle quelque traître ou quelqu'un qui, sans qu'il y eût de sa faute, fût assez malheureux pour avoir été découvert, comme les autres, qui par prudence sont demeurés inconnus, ne pourront être déférés ni accusés, ils ne pourront aussi avoir part au malheur de leur associé, et continueront sans crainte leurs études et leurs exercices. Que si, après cet avis, quelqu'un est assez imprudent de se faire connaître, qu'il ne s'en prenne qu'à lui-même s'il s'en trouve mal dans la suite.

Art. 3

Devoir des Patrons

Afin que l'ancien Patron, qui est sollicité par le Patron futur de donner son consentement pour l'immatriculation de son nouveau Prosélyte, ne le fasse pas à la légère, il doit auparavant faire plusieurs questions à l'Associé qui lui en parle; et même, pour peu qu'il puisse douter de sa sincérité, l'obliger par serment de lui promettre de dire les choses comme elles sont. Qu'après cela on propose la chose à l'assemblée, c'est-à-dire à ceux de ses associés qui lui seront connus, et qu'on suive leur avis là-dessus.

Art. 4

Privilège des chefs généraux

Le chef ou le plus ancien d'une colonie, non d'une troupe, ou d'une assemblée, sera dispensé de la loi susdite, aussi bien que de plusieurs autres choses de la même nature. Si cependant il arrivait que le nombre des associés venant à diminuer, on fût obligé de ne faire plus qu'une troupe de toute la colonie, alors ce chef général perdra son privilège; en quoi l'on doit s'en rapporter à sa propre conscience : après sa mort aussi personne ne lui succèdera, jusqu'à ce que la multitude des associés n'ait obligé de les diviser en plusieurs troupes.

Art. 5

De la Réception

Tout cela fait, et le consentement donné suivant la dite forme, le nouveau postulant sera reçu en la manière que je vais dire. Premièrement, on demandera les lumières du Saint-Esprit en faisant célébrer en cette intention une messe solennelle, si le lieu et la religion de celui qu'on doit recevoir le permettent; si la chose ne peut pas se faire en ce temps, qu'on le diffère en un autre selon qu'en ordonnera celui qui reçoit.

Ensuite que celui qu'on va recevoir promette de garder inviolablement les statuts susdits et sur toutes choses, qu'il s'engage à un secret inviolable, de quelque manière que les choses puissent tourner et quelque événement, bon ou mauvais, qu'il en puisse arriver.

De plus, il promettra de conserver la fidélité, et qu'il aimera toujours tous ceux qu'il viendra à connaître de ses associés, comme ses propres frères. Qu'enfin si jamais il se voit en possession de la pierre, il s'engagera même par serment, si son patron l'exige ainsi, sur quoi comme dans toutes les autres lois de la réception, il faudra avoir égard à la qualité et au mérite de ceux qu'on recevra, qu'il en usera selon que le prescrivent les constitutions de la compagnie. Après cela, celui qui lui aura servi de patron en recevant ses promesses, lui fera les siennes à son tour au nom de toute la société et de ses associés; il l'assurera de leur amitié, de leur fidélité, de leur protection, et qu'ils garderont en sa faveur tous les statuts, comme il vient de promettre de les garder à leur égard. Ce qui, étant fini, il lui dira tout bas à l'oreille et en lagage des sages, le nom de la *Magnésie*, c'est-à-dire de la vraie et unique matière de laquelle se fait la *pierre* des Philosophes.

Il sera néanmoins plus à propos de lui en donner auparavant quelque description énigmatique, afin de l'engager adroitement à la déchiffrer de lui-même; que s'il reconnaît qu'il désespère d'en venir à bout, il lui donnera courage, et lui aidant peu à peu, mais de telle manière néanmoins que ce soit de lui-même qu'il découvre le mystère.

Art. 6

Le nom que doit prendre le nouvel Associé

Le nouvel Associé prendra un nom cabalistique, et si faire se peut, commodément tiré par anagramme de son propre nom ou des noms de quelqu'un des anciens Philosophes; il le déclarera à son Patron, afin qu'il l'inscrive au plus tôt dans le

catalogue ou journal de la société : ce qui sera fait par quelqu'un des anciens, qui prendra soin de le faire savoir, tant en général de chaque colonie qu'au particulier de chaque troupe ou assemblée.

Art. 7

Ce qu'il doit donner par écrit à son Patron

Outre cela, si le Patron juge qu'il soit expédient, il exigera, pour engager plus étroitement le nouvel associé, une cédule écrite de sa main et souscrite de son nom cabalistique, qui fera foi de la manière dont les choses se sont passées et du serment qu'il a fait; mais réciproquement le nouvel associé pourra aussi obliger son Patron de lui donner son signe ou nom cabalistique au bas d'un des exemplaires de ces statuts, par lequel il témoignera à tous ceux de la compagnie qu'il l'a associé dans leur nombre.

Art. 8

Les Ecrits qu'il doit recevoir de lui

Quand le temps le permettra, on donnera la liberté de transcrire les présents statuts aussi bien que la Table des signes et caractères cabalistiques qui servent à l'art, avec son interprétation, afin que, quand par hasard il se trouvera avec quelqu'un de la compagnie, il puisse le connaître et en être reconnu, en se faisant des interrogations mutuelles sur ces caractères. Enfin, il pourra prendre aussi la liste des noms cabalistiques des agrégés que son Patron lui communiquera, en lui cachant leurs noms propres, s'il les savait. Pour ce qui

est de nos autres écrits particuliers que le Patron pourrait avoir chez lui, il sera encore obligé de les faire voir à son nouveau confrère, ou tous à la fois ou par parties, selon qu'il le jugera à propos, sans jamais cependant y mêler rien de faux ou qui soit contraire à notre doctrine; car un Philosophe peut bien dissimuler pour un temps, mais il ne lui est jamais permis de tromper. Le Patron ne sera point tenu de faire ces sortes de communications, ou plus vite ou plus amplement qu'il ne voudra; d'avantage il ne pourra rien communiquer qu'il n'ait éprouvé celui qu'il vient de recevoir et qu'il ne l'ait reconnu fidèle et exact observateur des statuts, de peur que ce nouvel agréé ne vienne à se séparer du corps, et découvrir des mystères qui doivent être particuliers; quant aux lumières qu'un chacun aura puisé d'ailleurs, il lui sera libre ou de les cacher ou d'en faire part.

ART. 9

Les devoirs du nouvel Associé

Il ne reste plus présentement, sinon d'exhorter ce nouvel associé de s'appliquer avec soin, soit à la lecture des Philosophe approuvés, soit à mettre lui-même la main à la pratique, sans laquelle toute la spéculation est incertaine.

Qu'il se donne de garde de l'ennui qui accompagne la longueur du travail, et que l'impatience d'avoir une chose qu'il attend depuis si longtemps ne le prenne point. Il doit se consoler sur ce que tous les associés travaillent pour lui, comme lui-même doit travailler pour eux; sans quoi il n'aurait point de part à leur découverte, fondée sur ce que le repos et la science parfaite sont la fin et la récompense du travail, comme

la gloire l'est des combats quand le ciel veut bien nous être propice, et sur ce qu'enfin la paresse et la lâcheté ne sont suivies que d'ignorance et d'erreur.

CHAPITRE IV

Statuts et Règlements communs pour tous les Confrères

Article premier

Anniversaire de la Réception

Tous les ans, à jour pareil de sa réception, chaque associé qui sera catholique romain offrira à Dieu le saint sacrifice de la messe en actions de grâces, et pour obtenir du Saint-Esprit le don des sciences et la lumières. Tout chrétien en général, ou tout autre de quelque secte qu'il puisse être, fera la même chose à sa manière; que si on s'oubliait pourtant de le faire, on ne doit pas en avoir de scrupule, car ce Règlement n'est que de conseil et non pas de précepte.

Art. 2

Qu'on ne se mêle pas de sophistications

Qu'on s'abstienne de toutes opérations sophistiques sur les métaux, de quelque espèces qu'elles puissent être. Qu'on n'ait aucun commerce avec tous les charlatans et donneurs de recettes, car il n'y a rien de plus indigne d'un Philosophe

chrétien qui recherche la vérité et qui veut aider ses frères, que de faire profession d'un art qui ne va qu'à tromper.

Art. 3

On peut travailler à la chimie commune

Il sera permis à ceux qui n'ont point encore l'expérience des choses qui se font par le feu et qui ignorent par conséquent l'art de distiller, de s'occuper à faire ces opérations sur les végétaux et les animaux, et d'entreprendre même de purger les métaux, puisque c'est une chose qui nous est quelquefois nécessaire. Mais que jamais on ne se mêle de les allier les uns avec les autres, encore moins de se servir de cet alliage, parce que c'est chose mauvaise et que nous défendons principalement à l'associé.

Art. 4

On peut détromper ceux qui seraient dans une mauvaise voie

On pourra quelquefois aller dans les laboratoires de la chimie vulgaire, pourvu que ceux qui y travaillent ne soient pas en mauvaise réputation, comme aussi se trouver dans les assemblées de ces mêmes gens, raisonner avec eux, et si l'on juge qu'ils soient dans l'erreur, s'efforcer de la leur faire apercevoir, au moins par des arguments négatifs tirés des écrits des Philosophes et des nôtres; et le tout, s'il se peut, par un pur esprit de charité et avec modestie, afin qu'il ne se fasse pas de folles dépenses.

Mais, en ces occasions, qu'on se souvienne de ne point trop parler, car il suffit d'empêcher l'aveugle de tomber dans le

précipice et de le remettre dans le bon chemin; on n'est pas obligé de lui servir de guide dans la suite. Loin de cela, ce serait quelquefois mal faire, surtout si l'on reconnaît que la lumière de l'esprit lui manque et qu'il ne fait pas de cas de la vertu.

ART. 5

Donner envie d'entrer dans la Société

Que si, entre ceux qui se mêlent de la chimie, il se trouve quelque honnête homme qui ait de la réputation, qui aime la sagesse et la probité, et qui s'attache à la science hermétique par curiosité et non par avarice, il n'y aura pas de danger de l'entretenir des choses qui se pratiquent dans notre Société et des mœurs de nos plus illustres Associés; afin que si quelqu'un était appelé du Ciel et destiné pour cet emploi, il lui plût par telle occasion venir en pensée de se faire des nôtres et remplir sa destinée.

Dans ces entretiens, cependant, on ne se déclarera point associé, jusqu'à ce qu'on ait reconnu dans cette personne les qualités dont nous avons parlé, et qu'on ait pris avis et consentement de son Patron, car autrement ce serait risquer de perdre le titre de Philosophe inconnu, ce qui est contre les statuts.

(A suivre.)

REPRODUCTIONS

Eon *a décidé de reproduire les articles publiés dans la presse quotidienne intéressant le Spiritualisme en général, afin que ses lecteurs puissent plus aisément les conserver qu'en faisant des coupures aux journaux.*

Nous commençons par la publication de deux articles parus dans le grand quotidien le Matin.

Les phénomènes métapsychiques sont purement d'ordre physico-biologique

« Il n'est nullement nécessaire pour les expliquer de faire intervenir une force mystérieuse », nous déclare le docteur A.-J. Rivière.

Nous recevons la lettre suivant de M. le docteur A.-Joseph Rivière, le savant physicothérapeute, dont on connaît les nombreux travaux sur les corrélations de la physique et de l'organisme humain.

« Monsieur le rédacteur en chef,

» Le *Matin* a fait connaître à ses lecteurs que plusieurs savants autorisés semblent, aujourd'hui, renoncer définitivement à l'hypothèse de la « force surnaturelle » pour l'explication des divers phénomènes médiumniques.

» A cet égard, je crois pouvoir rappeler ce que j'écrivais dans les *Annales de physicothérapie* de janvier 1905 : « La force » vitale, qui imprègne l'organisme entier, qui est condensée en

» certains points, dont les voies de communication sont le sys-
» tème nerveux, est en contact direct avec le milieu cosmique,
» au point que des échanges fluidiques s'opèrent constamment,
» non seulement d'organismes à organismes, de l'organisme aux
» corps qui l'environnent, mais encore de l'organisme au milieu
» fluidique lui-même... »

» J'expliquais aussi comment l'être humain, électrisé, en quelque sorte, par une idée peut, dans certaines conditions de conviction, s'assimiler et accumuler l'énergie ambiante, aimanter, amorcer, ou, au contraire, annihiler un autre être humain, son semblable, au point de l'animer, de l'entraîner, de l'enflammer ou, au contraire, de le neutraliser, de le paralyser. Dans ces conditions d'activité intensifiée, disais-je, il devient lumineux et se revêt parfois d'auréoles.

» Depuis lors, j'ai démontré que certains être privilégiés, ou placés dans des conditions physico-psychologiques spéciales, sont plus en contact, non seulement avec l'ambiance, mais avec l'univers. Ils sont prescients, ressentent les influences à des distances immenses, rayonnent leur propre énergie et vont jusqu'à voir celle des autres.

» Je répétais, à cette occasion, que les phénomènes réalisés par les prétendus « spirites » sont absolument vrais, mais qu'ils dérivent de pures lois physico-biologiques : l'aimantation à distance, muée en magnétisme animal.

» Au lendemain des phénomènes réalisés par le boxeur Coulon et qualifiés par les savants « d'incompréhensibles par la science », j'écrivais : « L'organisme vivant est non seulement un généra-
» teur, un réservoir, mais surtout un transformateur d'énergie.
» La volonté, avec l'aide de l'entraînement, peut canaliser, dis-
» cipliner la force vitale sur certains points du corps, les orga-
» nes des sens en particulier. Dans les cas où intervient la con-
» viction, il se fait, au niveau des organes des sens, un véritable
» rayonnement, invisible pour certains : celui des yeux n'a,
» cependant, pas échappé à l'observation générale. »

» Plus loin, je revenais sur ma théorie de transmutation des forces naturelles, exposée dès 1884, pour expliquer les mystères du médiumnisme, et je concluais : « Il s'agit toujours de phé-
» nomènes bio-dynamiques. »

» Les transformations successives de force en matière et de matière en force sont des phénomènes qui se passent sans cesse sous les yeux de l'observateur de la nature. Cette conception,

prétendue matérialiste, représente en réalité l'idée la plus juste et la plus élevée que l'homme puisse se faire de la divinité.

» Une pratique, ancienne et journalière de la physicothérapie, m'a permis de constater les effets directement bienfaisants de l'électricité, de la lumière, de la chaleur et du mouvement sur l'organisme humain. L'ionisation, la darsonvalisation, la diathermie, intensifient, de la façon la plus incontestable, les phénomènes vitaux. Ils les ramènent à la normale lorsqu'ils sont déviés.

» Mais revenons au médiumnisme. C'est une simple question d'ultra-sensibilité de certains sujets qui, dans des conditions particulières, ont la faculté de condenser et d'accroître le potentiel de leur force neurique au point de la rayonner à distance. J'ai, depuis longtemps, affirmé que, dans ces conditions, ils pouvaient capter les forces ambiantes : j'ajoutais que le doute, la méfiance, l'hostilité du milieu, où ils opèrent, suffisent à les inhiber. Le médium, suivant qu'il est placé dans des conditions favorables ou défavorables, peut, d'actif, devenir passif. Il réalise, alors, les fraudes et les supercheries, conçues ou engendréées dans le propre cerveau de ses contrôleurs. Voilà pourquoi on constate l'existence simultanée, si fréquente, des croyants et des sceptiques.

» Le vieux proverbe : « La foi soulève les montagnes » exprime le réel et invincible pouvoir de la force individuelle et collective, magnifiée par la conviction. Des neuro-électromètres ultra-sensibles pourront peut-être bientôt déceler et enregistrer les ondes les plus subtiles de l'énergie neurique ; mais, seule, la pensée ou l'idée détient un pouvoir dynamique suffisant pour pénétrer l'infini.

» Il n'y a nulle part de cloison étanche : tout se pénètre, se confond, se commande et se poursuit dans une inexorable logique.

» La transmutation d'une même force, appelée cohésion, affinité, matière, chaleur, lumière, mouvement, électricité, magnétisme aboutissant au potentiel psycho-neurique radiant, nous explique les fantômes, l'ectoplasmie, la cryptesthésie, la télékinésie, bref, toute la « métapsychique » de Richet comme la prémonition, l'introspection, la prévision, le pressentiment, la prescience, ainsi que les bienfaits de la prière, qui permet l'intimité de l'être humain avec la Providence, raison universelle. »

Docteur A.-Joseph Rivière.

UNE HISTOIRE FANTASTIQUE

La Fille du Pharaon revient chercher après des millénaires sa main momifiée

A l'époque de la découverte du tombeau de Toutankhamon, dans la vallée des Rois, on parlait avec terreur, dans les milieux indigènes, de la vengeance du pharaon, dont les Européens venaient, au nom de la science, profaner la sépulture.

D'éminents égyptologues, dont on ne pouvait mettre en doute la bonne foi, se portèrent même garants de certaines manifestations apparemment toutes naturelles, mais qu'ils expliquèrent satisfaisantes, entre autres, la « résurrection » d'une momie de pharaon dans le musée du Caire.

Aujourd'hui, le comte Louis Hamon, grand voyageur, qui a visité à peu près tous les pays du monde et dont la résidence londonienne est située dans Park street, Portland place, raconte une histoire plus extraordinaire encore que toutes les précédentes.

Jusqu'en 1922, il avait en sa possession une main momifiée âgée de 3.000 ans, et voici de sa bouche les circonstances dans lesquelles il devint propriétaire de cette relique et les raisons qui le poussèrent à s'en débarrasser il y a deux ans :

— La main m'avait été donnée il y a 34 ans, dit le comte Hamon, par un Egyptien qui prétendait descendre d'une très ancienne famille de grands-prêtres et qui disait que je l'avais guéri de la malaria. Pour me prouver sa gratitude, il me fit cadeau de ce qu'il avait de plus précieux chez lui, c'est-à-dire de la main momifiée d'une des sept filles du pharaon hérétique qui régna avant Toutankhamon.

» La princesse en question s'étant révoltée contre son père, livra une bat ille aux apostats qui la tuèrent au cours du combat et lui tranchèrent la main droite afin que celle-ci ne reposât jamais en paix avec le corps de la malheureuse.

» Le sarcophage de la princesse est déposé quelque part dans la vallée des Rois, mais, comme l'avaient juré les hérétiques, la main momifiée à a été transportée de par le monde pendant trente siècles par des propriétaires successifs. Moi-même je ne m'en suis jamais séparé au cours de mes voyages.

Des gouttes de sang

» Un jour, dans ma résidence d'Irlande, je m'aperçus que la main, dure comme de l'ébène et brune comme du tabac, avait changé de position : l'index était dressé vers le plafond. J'appuyai, et le doigt céda doucement sous la pression. Le jour suivant, je tâtai de nouveau la main. La chair en était tendre et, à ma grande stupéfaction, il y avait des gouttes de sang sur les articulations.

» Cela se passait en 1920. Au mois de mai de l'année suivante, la main, qui avait recouvré son état d'apathie complète, reprit les apparences de la vie. En 1922, elle saigna de nouveau. Comme je craignais d'être halluciné, je fis venir un notaire, un pharmacien et un ingénieur de mes amis, qui certifièrent par écrit que la relique présentait bien toutes les apparences de la vie. »

Cet acte, dressé par le notaire, le comte le montra aux journalistes. Un post-scriptum du pharmacien dit comment ce dernier rendit à la main sa fermeté au moyen d'une solution de poix et de laque.

Une effarante apparition

Au clair de lune, scintillante dans ses atours, brisant des portes de chêne, la Fille du Pharaon s'avance

En octobre de la même année, le comte et sa femme étaient sur le point de quitter l'Irlande, où la vie devenait intenable en raison des raids constants des sinn-feiners. Déjà la presque totalité du mobilier avait été expédiée en Angleterre lorsque, la veille du départ, la main redevint sanguinolente.

» Nous ne pouvions l'emporter dans cet état, et le soir, les domestiques s'étant retirés, ma femme et moi décidâmes d'inci-

nérer la relique encombrante. Je pris la main très doucement et la posai dans la cheminée, où flambait une grosse bûche, tandis que la comtesse récitait une prière égyptienne du Livre des morts.

» Alors, il se passa une chose inouïe, invraisemblable. La porte vitrée extérieure de la salle se brisa avec fracas, mais les battants de chêne de la porte intérieure étant fermés, nous crûmes à une visite nocturne des républicains. Nous nous préparions à fuir lorsque cette deuxième porte, pourtant solide comme un roc, ploya. Ses vantaux se bombèrent comme sous la pression d'un géant et s'abattirent dans la salle avec un bruit terrifiant.

» Dans l'écran, nous vîmes le jardin qu'éclairait une magnifique clair de lune. Sur le porche, une femme dont nous n'apercevions que la tête et les épaule, se tenait immobile. L'apparition s'avança vers nous et marcha droit vers la cheminée.

» Ainsi éclairée, elle se précisa. Sur la tête de l'Egyptienne resplendissaient les ailes dorées d'un scarabée autour duquel s'enroulait un serpent, emblème royal de l'antique Egypte. Cette coiffure jetait des feux éblouissants, ainsi, du reste, que les yeux fendus en amande du spectre et les joyaux de la ceinture qui encerclait sa taille.

» Devant le foyer, l'apparition se baissa, plongea les bras dans les flammes, puis les releva au-dessus de sa tête. Nous vîmes distinctement les *deux mains* jointes en forme de coupe.

» Déjà la princesse — ce ne pouvait être qu'elle — marchant à reculons, se trouvait près du porche. L'apparition s'évanouit bientôt, mais pendant quelques instants encore, ses yeux magnifiques, suspendus dans l'espace, nous regardèrent d'un air profond. »

« *LE MATIN* ».

Le Gérant : E. DUPRÉ

Imp. PLAGNES, 10, rue Aigueperse, Limoges

"ANNALI DI CHIMICA"

Rivista internazionale di Sintesi e di Analisi della Scienza del Cosmo

Organo dei Laboratori "**Hypelektron**" e "**Vitamina**"

Direttore : RAVASINI GIORGIO GIUSEPPE

Collaboratori principali : *Alliata Giulio, Cazazza Giuseppe, Ravasini Giorgio Giuseppe, Romano Mario, Smidichen Narciso, Ungania Emilio*

Rubriche fisse : 1) **Contributi originali**, 2) **Accademia e Università**, 3) **Congressi ed Esposizioni**, 4) **Notiziaro**, 5) **Cronaca**, 6) **Necrologia**, 7) **Bibliografia**, 8) **Rivista delle Riviste**, 9) **Sommario**, 10) **Enciclopedia cosmologica.**

Abbonamento Lire 20.—

Uffici : Trieste, Via Ugo Foscolo 2. — Casa Editrice di "Annali di Chimica"



F. PLAGNES. Imprimeur - Editeur
10, rue Aigueperse, Limoges, Télép. 14-47